

N°	Objet	Approbation/ Rejet
2024-04	Déploiement de la Téléréleve sur le territoire syndical	Approuvée
2024-05	Compte de gestion Exercice 2023	Approuvée
2024-06	Compte administratif 2023 du SMAEP Vienne Briance Gorre	Approuvée
2024-07	Affectation des résultats de clôture	Approuvée
2024-08	Budget primitif 2024	Approuvée
2024-09	Règlement général sur la protection des données (RGPD)	Approuvée

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-04

Séance du 02/04/2024

Déploiement de la Télérelève sur le territoire syndical

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
118	68	2	70

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 21 mars 2024, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : Mme Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Christophe USCAIN, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUILLLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Claude CASSAT, Jacques BERNIS, Joël LARROQUE, Clément RAVAUD, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, Karl PERIGAUD, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, René PARAUD, Michel BAZIN, Mmes Lies SWIDERSKI, Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Eric LOCHARD, Jean Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, André SOURY, Jean-Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, Thierry DAUCHART, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : M. Emmanuel BAUDET, Mme Laëtitia CALENDREAU, MM. Jean Pierre GRANET Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Mme Chantal TARNAUD, MM. Nicolas ANDRIEUX, Pascal AUVERT, MM. Frédéric MECHIN, Eric PAULHAN, Mme Christelle GUILLOUT, MM. Anthony RICQ, Mme Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, MME Nathalie BUISSON, MM. Bernard SAUVAGNAC, David CUETOR, Mme Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Patrice CHAUVEL, Frédéric LAPEYRONNIE, M. Pierre ROUX, Mmes Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Rick JANSEN, Guillaume ANTENOR, Mmes Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, Mme Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Jean Louis BOURDEAU, Eric GERVEIX, Mmes Elisabeth MARETHEU, MM. Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, Mmes Marie-Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT, M. Alexandre PORTHEAULT à M. Didier LEYRIS.

Secrétaire de séance : M. Pierre PETILLON

Vu l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que la délibération du Comité Syndical chargeant le Président de souscrire un marché déterminé, peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché. Elle comporte alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel de l'opération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2224-12-4-III,

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_04-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-04

Séance du 02/04/2024

Déploiement de la Télérelève sur le territoire syndical

Vu l'article L 211-1 du code de l'environnement qui rappelle que la « gestion équilibrée et durable de la ressource en eau » qui prenne en compte « les adaptations nécessaires au changement climatique » constitue une nécessité première

Vu qu'au mois de mars 2023, le gouvernement a ainsi lancé un plan d'action pour une gestion résiliente et concernée de l'eau, qui comporte 53 mesures, avec notamment l'objectif d'économiser l'eau prélevée à hauteur de 10% d'ici 2030 et l'incitation des citoyens à faire preuve de sobriété au travers d'une tarification incitative,

Vu la délibération n° BS 2023-26 du bureau syndical du 07/11/2023,

Considérant que le Programme d'Investissements sur la période 2024-2028 intègre des travaux de mise en place de télérelève sur le territoire syndical pour répondre au plan sobriété lancé par le gouvernement tenant compte du changement climatique,

Considérant que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne finance ces travaux à hauteur de 70 % sur une dépense retenue de 5 112 570 € HT,

Considérant que la dépense d'investissement de ce projet a été estimée à 5 653 285,00 €,

Considérant que pour mener à bien cette opération, le Syndicat VBG envisage de missionner un Assistant au Maître d'Ouvrage (AMO) pour réaliser la phase études et consultation ainsi que le suivi du marché portant sur les installations et infrastructures lié à la réalisation du déploiement de la Télérelève. Ce marché sera lancé avec deux phases : PHASE 1 – Elaboration du programme technique détaillé, PHASE 2 – Etablissement du marché alloti pour la réalisation du déploiement de la Télérelève et suivi. Le montant de cette prestation est estimé à 290.000 € HT.

Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

- ✓ Marché de prestations et travaux :

Ce marché concerne les travaux de déploiement de la Télérelève sur le territoire du SMAEP Vienne Briance Gorre.

Les travaux prévus concernent :

- La fourniture et pose des modules seuls (hors compteurs) et le paramétrage
- La mise en place de l'infrastructure Réseau – gestion de la donnée – Pose de concentrateurs permettant de faire fonctionner 85 à 90% de compteurs en télérelève, les autres en radio-relève
- La mise en place de l'infrastructure Réseau : licence, paramétrage logiciel, supervision, accès service
- L'équipement Radio (en compléments de la télérelève) -Equipements de véhicules pour la radio relève + équipements de 11 tablettes avec licence pour le déploiement/paramétrage)
- Et la fourniture et pose des compteurs non prévues dans le contrat de DSP (14 612 unités) mutualisées avec le déploiement de la Télérelève.

- ✓ Marché de prestations intellectuelles (AMO):

Afin de mener à bien cette opération, le Syndicat VBG envisage de missionner un Assistant au Maître d'Ouvrage (AMO) pour réaliser la phase études et consultation ainsi que le suivi du marché portant sur les installations et infrastructures lié à la réalisation du déploiement de la Télérelève.

Ce marché sera lancé avec deux phases :

- PHASE 1 – Elaboration du programme technique détaillé
- PHASE 2 – Etablissement du marché alloti pour la réalisation du déploiement de la Télérelève et suivi.

Le montant prévisionnel des marchés :

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_04-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-04

Séance du 02/04/2024

Déploiement de la Télérelève sur le territoire syndical

La dépense des travaux a été estimée à 5 363 285,00 € HT sur les 59 communes du syndicat.

La dépense liée aux prestations intellectuelles est estimée à 290 000 € HT.

Procédure envisagée :

Monsieur le Président précise que le recours à une procédure formalisée est obligatoire au-dessus des montants suivants :

- ✓ 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services ;
- ✓ 5 538 000 € HT pour les marchés de travaux.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

Article 1 : d'autoriser le Président à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à une procédure formalisée pour les études, prestations et travaux nécessaires au déploiement de la Télérelève des compteurs d'eau sur le territoire du S.M.A.E.P. VIENNE BRIANCE GORRE et dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, à engager et à signer les marchés à intervenir et à procéder aux modifications afférentes le cas échéant pour répondre aux besoins de cette opération dans la limite des crédits qui seront inscrits aux budgets 2024 et suivants,

Article 3 : dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets 2024 à 2028 du syndicat.

VOTE

Pour : 70

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.



SYNDICAT DES EAUX
VIENNE BRIANCE GORRE

Le Président, Maurice LEBOUTET

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le : 11/04/2024

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_04-DE
Reçu le 09/04/2024

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-05

Séance du 02/04/2024

Compte de gestion du trésorier – Exercice 2023

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
118	68	2	70

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 21 mars 2024, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : Mme Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Christophe USCAIN, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOU MILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Claude CASSAT, Jacques BERNIS, Joël LARROQUE, Clément RAVAUD, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, Karl PERIGAUD, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, René PARAUD, Michel BAZIN, Mmes Lies SWIDERSKI, Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Eric LOCHARD, Jean Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, André SOURY, Jean-Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, Thierry DAUCHART, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : M. Emmanuel BAUDET, Mme Laëtitia CALENDREAU, MM. Jean Pierre GRANET Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Mme Chantal TARNAUD, MM. Nicolas ANDRIEUX, Pascal AUVERT, MM. Frédéric MECHIN, Eric PAULHAN, Mme Christelle GUILLOUT, MM. Anthony RICQ, Mme Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, MME Nathalie BUISSON, MM. Bernard SAUVAGNAC, David CUETOR, Mme Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Patrice CHAUVEL, Frédéric LAPEYRONNIE, M. Pierre ROUX, Mmes Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Rick JANSEN, Guillaume ANTENOR, Mmes Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, Mme Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Jean Louis BOURDEAU, Eric GERVEIX, Mmes Elisabeth MARETHEU, MM. Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, Mmes Marie-Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT, M. Alexandre PORTHEAULT à M. Didier LEYRIS.

Secrétaire de séance : M. Pierre PETILLON

Vu le compte de gestion rendu par le comptable public responsable du SGC de Limoges Amendes qui comprend la situation comptable à la date du 31 décembre 2022 et les recettes et dépenses au 31 décembre 2023,

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2023 établi au regard du compte susmentionné,

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice,

Considérant que la comptabilité du comptable public responsable du SGC de Limoges Amendes, est régulière et n'a donné lieu à aucune observation,

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_05-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-05

Séance du 02/04/2024

Compte de gestion du trésorier – Exercice 2023

Statuant sur la situation du comptable à la date du 31 décembre 2023 sauf règlement et apurement par l'autorité compétente conformément aux prescriptions de la loi, admet les recettes et les dépenses pour les sommes suivantes :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	14 744 914,00	4 697 916,00	19 442 830,00
Titres de recette émis	12 810 518,56	4 487 796,80	17 298 315,36
Recettes nettes	12 810 518,56	4 487 796,80	17 298 315,36
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	14 744 914,00	4 697 916,00	19 442 830,00
Mandats émis	8 145 748,21	3 747 304,60	11 893 052,81
Annulations de mandats	63,22	4 462,05	4 525,27
Depenses nettes	8 145 684,99	3 742 842,55	11 888 527,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	4 664 833,57	744 954,25	5 409 787,82

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
Budget principal				
Investissement	-1 576 718,01		4 664 833,57	3 088 115,56
Fonctionnement	2 650 065,86	2 428 009,01	744 954,25	966 921,10
TOTAL	1 073 347,85	2 428 099,01	5 409 787,82	4 055 036,66

Statuant sur les opérations de l'exercice 2023, admet les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice, Le Comité Syndical émet un avis favorable, à l'unanimité, au compte de gestion de Monsieur le comptable public responsable du SGC de Limoges Amendes, pour l'exercice 2023.

VOTE
Pour : 70
Contre : -
Abstention : -
Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.


Le Président, Maurice LEBOUTET

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

11/04/2024

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_05-DE
Reçu le 09/04/2024

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 744 914,00	4 697 916,00	19 442 830,00
Titres de recette émis (b)	12 810 518,56	4 487 796,80	17 298 315,36
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	12 810 518,56	4 487 796,80	17 298 315,36
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 744 914,00	4 697 916,00	19 442 830,00
Mandats émis (f)	8 145 748,21	3 747 304,60	11 893 052,81
Annulations de mandats (g)	63,22	4 462,05	4 525,27
Depenses nettes (h = f - g)	8 145 684,99	3 742 842,55	11 888 527,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 664 833,57	744 954,25	5 409 787,82
(h - (a)) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

SM ZEP VIENNE BRIANCE GORRE

Exercice 2023

318000- 01	SM ZEP VIENNE BRIANCE GORRE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal						
Investissement		-1 576 718,01		4 664 833,57		3 088 115,56
Fonctionnement		2 650 065,86	2 428 099,01	744 954,25		966 921,10
TOTAL I		1 073 347,85	2 428 099,01	5 409 787,82		4 055 036,66
II - Budgets des services à caractère administratif						
TOTAL II						
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial						
TOTAL III						
TOTAL I + II + III		1 073 347,85	2 428 099,01	5 409 787,82		4 055 036,66

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-06

Séance du 02/04/2024

Compte administratif 2023 du SMAEP Vienne Briance Gorre

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
118	67	2	69

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 21 mars 2024, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : Mme Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Christophe USCAIN, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Claude CASSAT, Jacques BERNIS, Joël LARROQUE, Clément RAVAUD, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, Karl PERIGAUD, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, René PARAUD, Michel BAZIN, Mmes Lies SWIDERSKI, Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Eric LOCHARD, Jean Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, André SOURY, Jean-Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, Thierry DAUCHART, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, membres du Comité Syndical.

Délégués excusés ou absents : M. Emmanuel BAUDET, Mme Laëtitia CALENDREAU, MM. Jean Pierre GRANET Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Mme Chantal TARNAUD, MM. Nicolas ANDRIEUX, Pascal AUVERT, MM. Frédéric MECHIN, Eric PAULHAN, Mme Christelle GUILLOUT, MM. Anthony RICQ, Mme Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, MME Nathalie BUISSON, MM. Bernard SAUVAGNAC, David CUETOR, Mme Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Patrice CHAUVEL, Frédéric LAPEYRONNIE, M. Pierre ROUX, Mmes Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Rick JANSEN, Guillaume ANTENOR, Mmes Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, Mme Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Jean Louis BOURDEAU, Eric GERVEIX, Mmes Elisabeth MARETHEU, MM. Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, Mmes Marie-Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, membres du Comité Syndical.

Pouvoirs : Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT, M. Alexandre PORTHEAULT à M. Didier LEYRIS.

Secrétaire de séance : M. Pierre PETILLON

Le comité syndical, réuni sous la présidence provisoire de M. Gaston CHASSAIN, vice-président délégué aux finances, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable « VIENNE BRIANCE GORRE »,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public,

Vu la présentation en commission des finances réunie en date du 20 mars 2024,

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-06

Séance du 02/04/2024

Compte administratif 2023 du SMAEP Vienne Briance Gorre

Après en avoir délibéré et, en l'absence du Président lors du vote, à l'unanimité des membres votants, le Comité Syndical :

Article 1- adopte le Compte Administratif de l'exercice 2023. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du comptable public qui fait l'objet d'une autre délibération.

Article 2 - les recettes, les dépenses et les restes à réaliser de l'exercice 2023 du budget du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE exécutés en comptabilité M49 sont arrêtés aux montants suivants :

	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT			
• Recettes.....	4 487 796,80 €	221 966,85 €	4 709 763,65 €
• Dépenses.....	3 742 842,55 €		3 742 842,55 €
• Résultat de la section de fonctionnement	744 954,25 €	221 966,85 €	966 921,10 €
INVESTISSEMENT			
• Recettes.....	12 810 518,56 €		12 810 518,56 €
• Dépenses.....	8 145 684,99 €	1 576 718,01 €	9 722 403,00 €
• Résultat de la section d'investissement	4 664 833,57 €	1 576 718,01 €	3 088 115,56 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	5 409 787,82 €	1 354 751,16 €	4 055 036,66 €
• RAR Dépenses.....			3 406 010,51 €
• RAR Recettes.....			1 098 605,93 €

VOTE

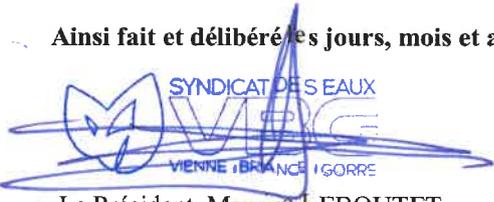
Pour : 69

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.


SYNDICAT DES EAUX
VIENNE BRIANCE GORRE
Le Président, Maurice LEBOUTET

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

11/04/2024

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

Note de synthèse du Compte administratif VBG 2023

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes émis sur l'exercice et présente les résultats comptables.

A. Section d'exploitation

A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	574 800,00	520 813,23
012	CHARGES DE PERSONNEL	623 000,00	594 379,19
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80 000,00	74 303,69
66	CHARGES FINANCIERES	120 000,00	110 374,05
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 000,00	20 645,90
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 439 800,00	1 320 516,06
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	835 116,00	0,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		3 258 116,00	2 422 326,49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 697 916,00	3 742 842,55
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	14 125,14
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 462 000,00	3 520 352,83
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	389 000,00	383 019,55
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	34 950,00	38 255,10
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 885 950,00	3 955 755,58
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		590 000,00	532 041,22
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		4 475 950,00	4 487 796,80
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	221 966,00	221 966,85
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 697 916,00	4 709 763,65

Figure 1 : Les Dépenses Réelles 2023

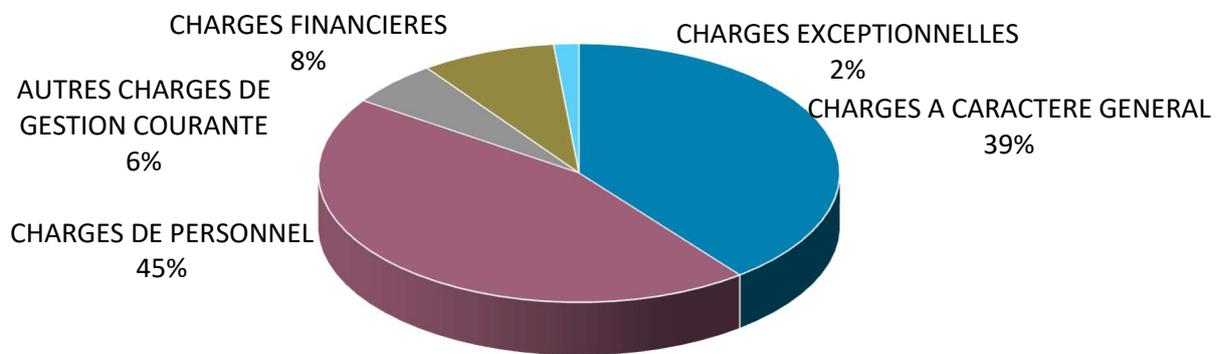
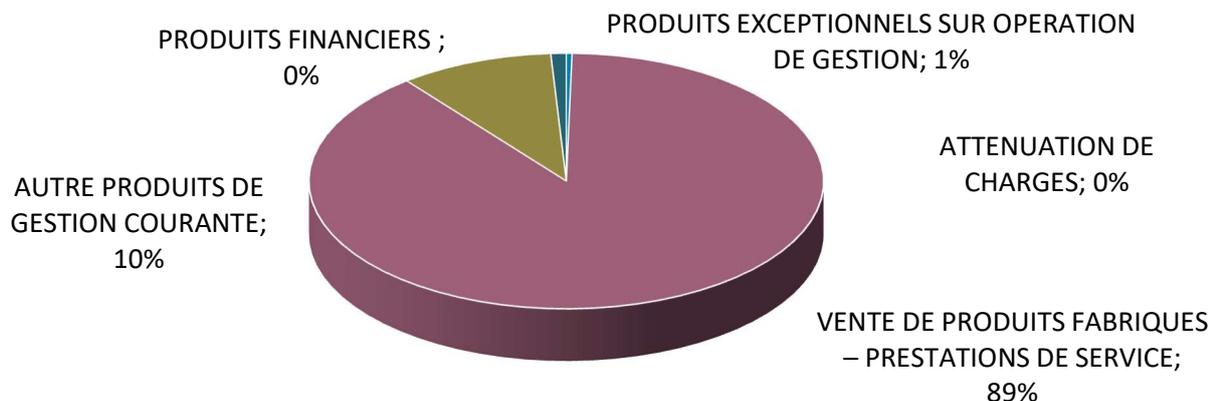


Figure 2 : Les Recettes Réelles 2023



AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	574 800,00	520 813,23	
6061	Fournitures non stockables	290 000,00	282 502,30	Gaz – Elec. – Eau – Assainissement – transport d'eau à SYTEPOL : 270 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	5 000,00	2 402,26	Petites fournitures (produits d'entretien, petit matériel informatique, fourniture petit équipement) + kits économie d'eau
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 097,15	
6066	Carburant	5 000,00	3 224,33	
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
6135	Locations, droits de passages et servitudes	3 000,00	5 757,06	Locations copieur + location machine à affranchir + matériel téléphonie
61528	Entretien & réparations	65 000,00	64 658,41	Entretien des espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	2 500,00	1 095,77	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	840,00	Contrat assistance informatique, vérification extincteurs et blocs lumineux....
6156	Maintenance	12 000,00	10 121,26	Maintenance copieur, chauffage-clim, ascenseur, barrières levantes, contrat anti-virus, ATEC ...
6161	Primes d'assurances multirisque	10 000,00	7 176,62	Assurances siège, responsabilité civile
6168	Autres primes d'assurances	26 000,00	24 564,81	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	3 000,00		étude AEP - C.C. de Noblat
618	Divers	12 000,00	11 721,65	Abonnements revues, adhésions associations, FNCCR, SICTIAM, formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS			
6226	Honoraires	97 000,00	75 671,49	AMO contrôle DSP, PGSSE, PCRS, bornages pour régul foncières, analyses CVM, mission accompagnement RGPD
6228	Divers	1 500,00	20,00	frais de gestion pour contrat de groupe assurance + allocations chômage CDG +CEP + DPO
6238	Divers	2 500,00	420,00	Communication
6256	Missions	1 000,00	600,37	Remboursements frais de mission et redevances
6257	Déplacements, missions, réceptions	3 000,00	5 745,10	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 801,08	
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	5 502,75	
6283	Frais de nettoyage locaux	2 000,00	780,00	Nettoyage vitrerie
6288	Autres	300,00	1 095,07	Frais de gestion achat tickets restaurant, fondation Université
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	6 000,00	1 923,00	Taxes foncières
6356	Redevances pour occupation du domaine public	4 000,00	3 050,00	
6358	Autres droits	1 000,00	1 542,75	DR - servitudes communes
	IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES			
	012 CHARGES DE PERSONNEL	623 000,00	594 379,19	
6218	Personnel extérieur au service	0,00	15 844,43	Intérimaire
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	135,32	
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	10 000,00	7 369,51	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
6411	Salaires, appointements, commission de base	415 000,00	395 272,71	Traitements agents & charges salariales
6413	Indemnité inflation	0,00	1 706,77	Indemnités inflation agents
6415	Supplément familial	0,00	1 496,00	Compensation du supplément familial de traitement
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	47 773,06	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	147 000,00	85 691,49	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6471	Autres charges sociales - Prestations directes	21 000,00	18 550,25	allocations chômage
648	Autres charges de personnel	30 000,00	20 539,65	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80 000,00	74 303,69	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	10 000,00	7 908,00	Frais de licences informatique en muage (serveur)
6518	Autres redevances	2 000,00	2 000,23	Licences informatiques AUTOCAD, Adobe, Autodesk
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	55 000,00	53 736,25	

AR Prefecture
 307-20240402-CS2024_06-BF
 Reçu le 09/04/2024

6532	Frais de mission élus	0,00	2 071,60	
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 590,70	charges patronales/indemnités
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	13 000,00	5 038,70	charges patronales/indemnités
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	958,21	Régularisation arrondis PAS et contribution groupement SEHV
	66 CHARGES FINANCIERES	120 000,00	110 374,05	
66111	Intérêts des emprunts	105 000,00	102 483,53	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-5,63	
6615	Intérêts des comptes courants	15 000,00	7 896,15	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 000,00	20 645,90	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés			Indemnité résiliation marché
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	22 000,00	20 636,90	Action coopération décentralisée_Sakal_Gandé
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	9,00	Frais de contentieux
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 439 800,00	1 320 516,06	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49	
675	Charges exceptionnelles	0,00	4 535,54	
6811	Dotations aux amortissements et aux provisions – charges d'exploitation	2 423 000,00	2 417 790,95	
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	835 116,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	3 258 116,00	2 422 326,49	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 697 916,00 €	3 742 842,55 €	

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	14 125,14	
64198	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	0,00	13 041,06	Remboursement par assurances arrêts maladie du personnel
6459	REMBOURSEMENT CHARGES DE SECURITE SOCIALE	0,00	1 084,08	
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	3 462 000,00	3 520 352,83	
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 435 000,00	3 491 505,11	Surtaxe syndicale
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	27 000,00	28 847,72	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	0,00	0,00	
748	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	Subventions AEL Gestion patrimoniale schéma directeur, programme résilience, étude changement climatique
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	389 000,00	383 019,55	
757	Redevances versées par fermiers/ concessionnaires	375 000,00	375 000,00	Redevances versées par le délégataire
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	14 000,00	8 019,55	Participation du personnel aux chèques restaurant + remb redevances par SE3R
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,96	
761	PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,96	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 950,00	38 255,10	
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	15 252,00	15 252,29	Pénalités sur rendement réseau SE3R
7718	PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR OPERATION DE GESTION	0,00	1 303,91	Arrondis de TVA sur redevances des mâts
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	19 698,00	19 698,90	Action coopération décentralisée_Sakal_Afrique chez Vous
775	PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS	0,00	2 000,00	Vente terrains
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 950,00	3 955 755,58	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22	
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS VIREES	590 000,00	532 041,22	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	590 000,00	532 041,22	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	4 475 950,00	4 487 796,80	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	221 966,00	221 966,85	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 697 916,00	4 709 763,65	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

B. Section d'investissement

A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	324 910,00	322 172,51
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	392 003,00	7 181,25
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 469,00	32 983,46
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 799 813,00	7 251 306,55
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 578 195,00	7 613 643,77
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	590 000,00	532 041,22
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 168 195,00	8 145 684,99
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 576 719,00	1 576 718,01
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914,00	9 722 403,00
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	2 428 099,01	2 428 099,01
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	4 558 698,99	3 460 093,06
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 500 000,00	4 500 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	11 486 798,00	10 388 192,07
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	835 116,00	0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 258 116,00	2 422 326,49
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 744 914,00	12 810 518,56
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE VBG	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914 €	12 810 518,56 €

B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	Commentaires
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	324 910,00	322 172,51	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	164 910,00	162 516,78	Remboursement du capital des emprunts
1678	REMBOURSEMENT AUX AGENCES DE BASSIN	160 000,00	159 655,73	Remboursement du capital des emprunts - (agence de l'eau)
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	392 003,00	7 181,25	
2031	FRAIS D'ETUDES	392 003,00	7 181,25	Révision DUP captages - sécurisation ressource de l'Isle - PGSSE
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 469,00	32 983,46	
2111	TERRAINS	20 424,00	436,78	
2183	MATERIEL BUREAU MATERIEL INFORMATIQUE	5 049,00	4 339,00	Fourniture de poste informatique + EPI
2184	MOBILIER	27 996,00	24 996,53	Mobilier bureau
2188	AUTRES	8 000,00	3 211,15	Panneaux de chantier
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	11 799 813,00	7 251 306,55	
2312	TRAVAUX DE VOIRIE	20 402,42	16 593,08	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	8 343 711,62	4 625 982,21	Dépenses d'équipements sur ouvrages restes à réaliser inclus
2315	TRAVAUX DE RESEAU D'EAU POTABLE	3 435 698,96	2 608 731,26	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION			Restes à réaliser transferts marchés mis à disposition suite adhésion
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 578 195,00	7 613 643,77	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22	
139111	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	590 000,00	532 041,22	amortissement des subventions
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	590 000,00	532 041,22	
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 576 719,00	1 576 718,01	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914,00	9 722 403,00	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

Détail dépenses restes à réaliser 2023

RAR 2023	Libellé des opérations
2 390,31	Station d'alerte et bache de stockage - Protection de la prise d'eaux en Briance - LE VIGEN - MOE + SPS + C T
47 438,19	MOE - Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC (avenant 1 inclus)
2 570,00	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC - Etudes géotechnique Alpha BTP (Mission G4)
52 398,50	S/total Programmes TRAVAUX 2017 - 2018 - 2019 et 2020
5 457,50	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - SPS + Contrôleur Technique
42 777,27	Marchés de travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bache eaux brutes de 500 m3 "la Petite Grange" + station d'alerte + bon de commande n°14/2021
1 223,68	Station de neutralisation à FONT L'HERMITTE commune de RILHAC LASTOURS
49 458,45	s/total Programme TRAVAUX 2021
5 111,01	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations (commande 114/2022)
13 876,50	Renforcement et sécurisation GLANGES et Saint GERMAIN les BELLES - Interconnexion UDI LA GRILLERE - MOE Infralim
5 483,00	Travaux captage Puymoroux et réservoir Coulerède - SAINT MATHIEU_ commande n°15/2022
592,00	Commande 10/2022 ISLE_mission SPS_ Avenue du Buisson
25 062,51	s/total Programme TRAVAUX 2022
2 350 651,75	Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC (Période 2024-2025) y compris avenant n°2
208 137,00	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques, y compris provisions pour révisions
139 113,95	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations , y compris provisions pour révisions
2 284,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
21 545,00	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
366 937,10	Renforcement et sécurisation GLANGES et Saint GERMAIN les BELLES - Interconnexion UDI LA GRILLERE
23 494,00	Chloration relais LADIGNAC LE LONG - commande à SAUR n°15/2023
40 866,50	Travaux PPC la BRIANCE (abreuvoirs, PE et pompe solaire)- BOISSEUIL
3 153 029,30	Sous total Programme TRAVAUX 2023
3 279 948,76	TOTAL RAR BP 2023 c/23
4 821,75	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle (AMO CPIE de la Corrèze)
69 370,00	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle - Marché Etudes LARBRE
50 646,00	Révision des DUP (Puits de la Grillère, Captages de GLANGES et d'ORADOUR sur GLANE) - Marché études CEE/EGEH
124 837,75	Sous total Programme TRAVAUX 2023 c/2031
1 224,00	ACHAT DE TERRAIN - Le Bas Mory - FEYTIAT - commande n°21/2021
1 224,00	SS TOTAL RAR 2022 C/21

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	Commentaires
	10 APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	2 428 099,01	2 428 099,01	
1068	AFFECTATION DU RESULTAT	2 428 099,01	2 428 099,01	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 558 698,99	3 460 093,06	
13111	Agences de l'Eau	2 266 669,01	1 790 533,48	
13118	Subventions d'équipement DETR	783 467,34	447 782,39	
1313	Département	1 337 129,64	1 050 344,19	
1318	Autres	171 433,00	171 433,00	Reversement sur compte de renouvellement / usine de SOLIGNAC
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 500 000,00	4 500 000,00	
1641	ORGANISMES PRETEURS	4 500 000,00	4 500 000,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	11 486 798,00	10 388 192,07	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	835 116,00	0,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49	
281531	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 423 000,00	2 422 326,49	Amortissement des immobilisations
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 258 116,00	2 422 326,49	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	14 744 914,00	12 810 518,56	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1 VBG
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914,00	12 810 518,56	

Détail recettes équipement restes à réaliser

RAR	Libellé des opérations
75 000,00	Subvention AELB prise d'eau de SOLIGNAC - Travaux PPC_CLÔTURES ABREUVOIR
180 600,00	Subvention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Canalisations fuyardes renouvellement jusqu'au 30/11/2026
165 151,00	Subvention AELB : urgence sanitaire travaux CVM Glanges La Porcherie - 1er acompte/165 545,05
137 036,48	Subvention AELB - Remplacement cana, fuyardes_appel à projet 2ème tranche_Les Cars - Rilhac Lastours - St Germain les Belles - St Laurent/Gorre/195 766,40
557 787,48	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMMES 2020-2021-2022
19 200,00	Subvention Dpt87 dévoiement de réseaux RD20 à Aix/Vienne_Accord cadre CISE TP
394,05	Subvention AELB : urgence sanitaire travaux CVM Glanges La Porcherie - 1er acompte/165 545,05
101 014,95	subvention DETR Renouvellement conduites CVM (Glanges, La Porcherie)
72 170,00	subvention CD87 Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
34 326,73	subvention DETR Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
75 192,72	Subvention Dpt87 Renforcements tranche 2/82520 (Saint Laurent sur Gorre)
10 360,00	Subvention CD 87 - Chloration relais à Lagnac Le Long
15 000,00	Subvention CD 87 - Interconnexion de la station de Larmat à Marval au réservoir de Puymoroux à Saint MATHIEU/100 00 € -fin de validité 31/12/2024
22 160,00	Subvention Dpt87 - Travaux de dévoiement du réseau d'eau potable dans le cadre de l'aménagement de la R.D. n°19 par le conseil départemental – « Les Ganes de Chervey » - Commune de SAINT YRIEIX LA PERCHE
162 500,00	Subvention DETR Réhabilitation et mise en sécurité des réservoirs de Charrat, d'Embessac, des Cailloux et de Bois d'Amour (arrêté du 16/06/2022/162500)
28 500,00	Subvention CD 87 - Instrumentation des ressources en eau souterraine (Arrêté du 10/03/2022)
540 818,45	TOTAL RAR SUBVENTIONS PROGRAMME TRAVAUX 2023
1 098 605,93	TOTAL RAR SUBVENTIONS BP 2023

C. Balance générale – Compte administratif exercice 2023

COMPTE ADMINISTRATIF		EXERCICE 2023
SECTION D'EXPLOITATION		
	Dépenses	3 742 842,55 €
	Recettes	4 709 763,65 €
	Solde d'exécution	966 921,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	9 722 403,00 €
	Recettes	12 810 518,56 €
	Solde d'exécution	3 088 115,56 €

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE-BRIANCE-GORRE**

**ETAT DES RESTES A REALISER
EXERCICE BUDGETAIRE 2023**

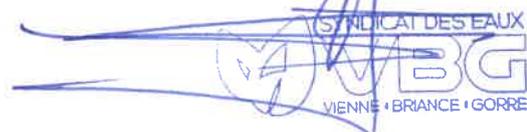
SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2023	RESTES A REALISER AU 31/12/2023
20	Immobilisations incorporelles	392 003,00 €	124 837,75 €
21	Immobilisations corporelles	61 469,00 €	1 224,00 €
23	Immobilisations en cours	11799813,00 €	3 279 948,76 €
	TOTAL	12 253 285 00 €	3 406 010,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

CHAP.	LIBELLES	CREDITS B.P. 2023	RESTES A REALISER AU 31/12/2023
13	Subventions d'investissement	4 558 698,99 €	1 098 605,93 €
	TOTAL	4 558 698,99 €	1 098 605,93 €

Fait à AIXE-sur-VIENNE,
Le 22 décembre 2023
Le Président,



SYNDICAT DES EAUX
VBG
VIENNE • BRIANCE • GORRE

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 Pour :
 Contre :
 Abstentions :

118
67
69

69
0
0

Date de convocation :

21/03/2024

Présenté par (1),

A le

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

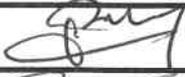
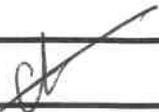
A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Bastien CHASSAIN, Vice-Président

Aixe-sur-Vienne
le 02 Avril 2024

ordinaire
le 02 avril 2024

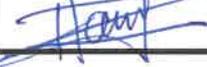
ABBADIE Xavier	
ANDRIEUX Nicolas	
ANTENOR Guillaume	
APPERT Brice	
ARNAUD Fabrice	
ARNAUD René	
ARNAUD Sébastien	
AUBIGNAT Samuel	
AUBOUR Sébastien	
AUFAURE Marie	
AUFORT Jean-Michel	
AUVERT Pascal	
BACLE Gérard	
BARATEAU Valérie	
BARRY Christian	
BARRY Jacques	
BARTOUT Marcel	
BAUDET Emmanuel	
BAUDET Liliane	
BAZIN Michel	
BEAUREUIL Eléonore	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
 Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

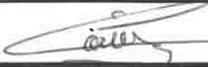
BEAUDOU Georges	
BERNIS Jacques	
BERROU Yves	
BICHAUD Jean-Philippe	
BLONDY Jacques	
BONNET Jean-Luc	
BONNET Moïse	
BOUCHETEIL Gérard	
BOULESTEIX Eric	
BOURDEAU Jean Louis	
BOURION Alain	
BREUIL Annick	
BROUSSOULOUX Yvette	
BRU Olivier	
BUISSON Nathalie	
CALENDREAU Laëtitia	
CASSAT Claude	
CASSORE Sylvain	
CAUBEL Gautier	
CHADEBECH Cédric	
CHAMBORD Patrick	
CHAMINADE Gérard	
CHAMINADE Marie-Claude	
CHAPLOT Bruno	
CHARPENTIER Didier	
CHASSAIN Gaston	
CHAUVEL Patrice	
CHAZELAS Jean Pierre	
CHEVAL Stéphane	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

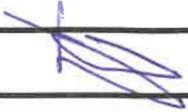
CHIBOIS Thierry	
CHIROL Christian	
CHOURROT Bertrand	
COIFFE Eddy	
COLLET Emilie	
CONSTANT Jean-Louis	
CORREIA Serge	
COSTE Sylvia	
COTTAZ Patrice	
CRUVEILHER Richard	
CUETOR David	
CUILLERDIER Simon	
DARY Patrick	
DATIN Catherine	
DAUCHART Thierry	
DEBLOOS Véronique	
DELANOTTE Gilbert	
DELAUTRETTE Stéphane	
DELORT Marie Agnès	
DEMOULINS Bernard	
DESBORDES Bertrand	
DESBORDES Daniel	
DESBORDES Jean-Yves	
DESBORDES Serge	
DESPLOMBAIN Colette	
DESSANE Bruno	
DEWULF Fabrice	
DITLECADET Marc	
DOMBRAY Eric	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

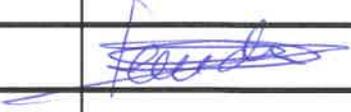
DOUCET Fabien	
DOUDET Hubert	
DUBOIS André	
DUBOIS Jean-Louis	
DUCHAMBON Jean	
DUCHASSAING Bernard	
DUDOUET Sylvia	
DUMAINE Valérie	
DUPUY Jean Claude	
DURAND Antoine	
DUREISSEIX Séverine	
DUROUSSEAUD Lucien	
ESCOUBEYROU Pascal	
FAROUT Stéphane	
FAURE Marcel	
FAVRAUD Alain	
FEIFER Elodie	
FENET Jean Philippe	
FERAUDET Audrey	
FEYDI Mickaël	
FISSOT Sébastien	
FRUGIER Jean Pierre	
GAGUET Marcel	
GALTIER Louis	
GARNIER Alexandre	
GARNIER Françoise	
GARNIER Nadine	
GAUBERT Bruno	
GAUTHIER Pascal	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

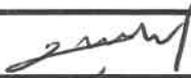
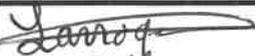
GAVINET Yves	
GAYOT Loïc	
GAYOU Pascal	
GEORGES Cédric	
GERBAUD Alain	
GERBAUD Maud	
GERVEIX Eric	
GIRARD Stéphane	
GLANDUS Bernard	
GORY Roland	
GOUMILLOUX Gaëtan	
GOURAUD Thierry	
GOURCEROL Jérôme	
GOURINCHAS Claude	
GRABIAUD Didier	
GRAISSAGUEL Alain	
GRANCOING Bruno	
GRANET Jean-François	
GRANET Jean-Pierre	
GROLEAU Patrick	
GROS Céline	
GUILLON Jean Marie	
GUILLOUT Christelle	
GUYONNAUD Pascal	
GUYOT Jean-Philippe	
HAAG Rachel	
HORTHOLARY Xavier	
HURAUULT Paul	
JANICOT Philippe	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

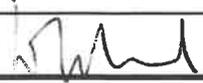
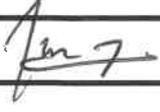
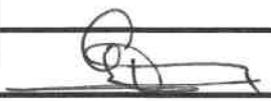
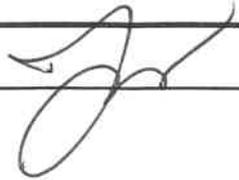
JANSEN Rik	
JAYAY Bertrand	
JOUANDOU Thierry	
JOUANNETAUD Patrick	
JULIEN Christian	
LACAUD Aurélie	
LACERE Jean Michel	
LACROIX Philippe	
LAGRANDANNE Bernard	
LALOI Pierre	
LAMANT Jean Jacques	
LANTERNAT Catherine	
LAPEYRONNIE Frédéric	
LARROQUE Joël	
LATHIERE Jean Claude	
LATOUILLE Christian	
LAVALADE Daniel	
LVAUD Gwladys	
LAVERGNE Marie-Laure	
LAVIGNE Fernand	
LEBEDEL Patrick	
LEBOUTET Maurice	
LECOMPTE Valérie	
LEONARD Sylvie	
LERICHE Virginie	
LETOUX Franck	
LEYRIS Didier	
LHOMME LEOMENT Jacqueline	
LINET Marie	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

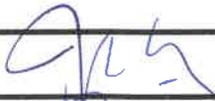
LOCHARD Eric	
LOMBERTIE Cédric	
LOPEZ SUAREZ Béatrice	
LORNAC Corine	
MALOCHET Marie-Odile	
MARCELLAUD Didier	
MARETHEU Elisabeth	
MARGARIDO Bernard	
MARQUET Dominique	
MARTHON Alain	
MASSY Danielle	
MASSY Jean-Marie	
MAURY Michèle	
MECHIN Frédéric	
MIGNOT Jean-Marie	
MOLINES Sylvie	
MONTET Guy	
MORAND Marie-Luce	
MOREAU Jean Marie	
MOULY Gaéтан	
MOURET Michel	
MOUSNIER Jean Marc	
NAVAS Edith	
NIEL Laurent	
PAILLOT Gwenaëlle	
PARAUD René	
PAULET Jean Claude	
PAULHAN Eric	
PERIGAUD Karl	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

PETILLON Pierre	
PIEKARCZYK Daria	
PIRONNET Rénée	
PORTHEAULT Alexandre	
POT Patrice	
PRECIGOUT Patrick	
QUINTARD Pascal	
RAINAUD Michel	
RANOUIL Aurélie	
RAVAUD Clément	
REDON SARRAZY Maryvonne	
REYNAUD Christian	
RIBET Jean Louis	
RICHIGNAC Guillaume	
RICQ Anthony	
ROQUES Gilles	
ROUGERIE Philippe	
ROUX Pierre	
RUFFEL Yoann	
SAINTONGE Jean-Claude	
SARRE Guillaume	
SARRE Michel	
SAUVAGNAC Bernard	
SEREZAC Jean Marc	
SOURY André	
SWIDERSKI Lies	
TARNAUD Chantal	
THEILLET Pascal	
THOMAS Véronique	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

TRICONE Gérard	
USCAIN Christophe	
VARACHAUD Agnès	
VARENNE Denis	
VENDRAMINI Vincent	
VERGER Manuel	
VIGNERIE Christian	
VILLEGER Régis	
VOISE Anne Marie	
VOLTER Guy	
WISSOCQ Mathilde	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

11/04/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS2024_06-BF
Reçu le 09/04/2024

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-07

Séance du 02/04/2024

Affectation des résultats de clôture

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
118	68	2	70

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 21 mars 2024, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : Mme Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Christophe USCAIN, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUILLLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Claude CASSAT, Jacques BERNIS, Joël LARROQUE, Clément RAVAUD, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, Karl PERIGAUD, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, René PARAUD, Michel BAZIN, Mmes Lies SWIDERSKI, Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Eric LOCHARD, Jean Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, André SOURY, Jean-Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, Thierry DAUCHART, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : M. Emmanuel BAUDET, Mme Laëtitia CALENDREAU, MM. Jean Pierre GRANET Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Mme Chantal TARNAUD, MM. Nicolas ANDRIEUX, Pascal AUVERT, MM. Frédéric MECHIN, Eric PAULHAN, Mme Christelle GUILLOUT, MM. Anthony RICQ, Mme Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, MME Nathalie BUISSON, MM. Bernard SAUVAGNAC, David CUETOR, Mme Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Patrice CHAUVEL, Frédéric LAPEYRONNIE, M. Pierre ROUX, Mmes Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Rick JANSEN, Guillaume ANTENOR, Mmes Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, Mme Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Jean Louis BOURDEAU, Eric GERVEIX, Mmes Elisabeth MARETHEU, MM. Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, Mmes Marie-Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT, M. Alexandre PORTHEAULT à M. Didier LEYRIS.

Secrétaire de séance : M. Pierre PETILLON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M49,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 du SMAEP Vienne Briance Gorre,

Considérant que le compte administratif fait apparaître un résultat comptable pour le SMAEP Vienne Briance Gorre :

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_07-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-07

Séance du 02/04/2024

Affectation des résultats de clôture

- Excédent d'exploitation de 966 921,10 €
- Excédent d'investissement de 3 088 115,56 €

Considérant le solde des restes à réaliser,

Statuant sur les résultats à affecter,

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à l'unanimité,

Article 1 : décide de reporter au budget primitif 2024 la somme de 966 921,10 € en recettes de fonctionnement (compte 002)

Aussi le résultat de l'exercice 2023 sera affecté de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	1 576 718,01 €	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	0,00 €	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	221 966,85 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	8 145 684,99 €	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 742 842,55 €
	12 810 518,56 €		€
RECETTES DE L'EXERCICE	€	RECETTES DE L'EXERCICE	4 487 796,80 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 664 833,57 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	€
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	3 088 115,56 €	RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	744 954,25 €
<i>001 en recettes au BP N+1 : 1 576 718,01€</i>		AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0,00 €
RESTES A REALISER DEPENSES	3 406 010,51 €	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
RESTES A REALISER RECETTES	1 098 605,93 €	TOTAL A AFFECTER	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €	REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002	
PRELEVEMENT REGLEMENTAIRE A EFFECTUER en		BP N+1)	966 921,10 €
N+1	0,00 €		
sur la Section de Fonctionnement (art 1068)			

VOTE

Pour : 70

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.



SYNDICAT DES EAUX
VIENNE BRANÇAY GORRE

Le Président, Maurice LEBOUTET

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

11/04/2024

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_07-DE
Reçu le 09/04/2024

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-08

Séance du 02/04/2024

Budget primitif 2024

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
118	68	2	70

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 21 mars 2024, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : Mme Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Christophe USCAIN, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Claude CASSAT, Jacques BERNIS, Joël LARROQUE, Clément RAVAUD, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, Karl PERIGAUD, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, René PARAUD, Michel BAZIN, Mmes Lies SWIDERSKI, Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Eric LOCHARD, Jean Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, André SOURY, Jean-Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, Thierry DAUCHART, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, membres du Comité Syndical.

Délégués excusés ou absents : M. Emmanuel BAUDET, Mme Laëtizia CALENDREAU, MM. Jean Pierre GRANET Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Mme Chantal TARNAUD, MM. Nicolas ANDRIEUX, Pascal AUVERT, MM. Frédéric MECHIN, Eric PAULHAN, Mme Christelle GUILLOUT, MM. Anthony RICQ, Mme Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, MME Nathalie BUISSON, MM. Bernard SAUVAGNAC, David CUETOR, Mme Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Patrice CHAUVEL, Frédéric LAPEYRONNIE, M. Pierre ROUX, Mmes Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Rick JANSEN, Guillaume ANTENOR, Mmes Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, Mme Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Jean Louis BOURDEAU, Eric GERVEIX, Mmes Elisabeth MARETHEU, MM. Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, Mmes Marie-Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, membres du Comité Syndical.

Pouvoirs : Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT, M. Alexandre PORTHEAULT à M. Didier LEYRIS.

Secrétaire de séance : M. Pierre PETILLON

Gaston CHASSAIN, vice-président chargé des finances présente le projet de Budget Primitif 2024.

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024 en date du 27 février 2024.

Le rapport joint à cette délibération présente en détail le budget primitif 2024.

Le projet de budget primitif pour l'année 2024 du syndicat Vienne Briance Gorre s'équilibre de la manière suivante :

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-08**Séance du 02/04/2024****Budget primitif 2024**

BUDGET PRIMITIF	MOUVEMENTS REELS et MOUVEMENTS D'ORDRE en €	REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS en €	MOUVEMENTS TOTAUX en €
INVESTISSEMENT			
Recettes	11 373 480,00	3 088 115,00	14 461 595,00
Dépenses	14 461 595,00	0,00	14 461 595,00
FONCTIONNEMENT			
Recettes	5 860 160,00	966 921,00	6 827 081,00
Dépenses	6 827 081,00	0,00	6 827 081,00
TOTAUX	17 233 640,00	4 055 036,00	21 288 676,00

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux collectivités territoriales,

Vu la délibération CS-2024-01 du 27 février 2024 portant Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024,

Vu la note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles,

Vu la présentation en commission des finances réunie le 20 mars 2024,

Article 1 : Adopte, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et en section d'investissement, le Budget Primitif 2024 tel qu'il a été présenté dans le rapport ainsi que ses annexes budgétaires.

Article 2 : autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre du présent budget.

La balance générale du budget primitif 2024 est la suivante :

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION D'EXPLOITATION	6 827 081,00 €	6 827 081,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	14 461 595,00 €	14 461 595,00 €
TOTAL DU BUDGET	21 288 676,00 €	21 288 676,00 €

VOTE

Pour : 70

Contre : -

Abstention : -

Ne prend pas part au vote : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.


SYNDICAT DES EAUX
Vienne France Gorre
Le Président, Maurice LEBOUTET

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

11/04/2024

Note de synthèse du Budget primitif VBG 2024

Ces informations résultent des orientations définies par le comité syndical lors de l'organisation du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024 en date du 27 février 2024.

Ce projet atteint un volume global de 21,288 M€ en hausse de 9,73% par rapport au budget 2023 (19,4 M€). Il s'équilibre en dépenses et en recettes : 6,827 M€ en fonctionnement et 14,461 M€ en investissement.

Il présente les principaux points :

- 645 000 € pour le poste Charges de personnel en augmentation de 3,54 %, qui prend en compte la revalorisation au 1er janvier 2024 de 5 points d'indice, du versement de la prime de pouvoir d'achat et du maintien de l'enveloppe pour les avancements d'échelon, de grade et des promotions internes. De même, cette évolution s'explique par l'augmentation du taux des cotisations patronales CNRACL (caisse des retraites) au 1er janvier 2024. Les charges de personnel représentent 35,12 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- 912 500 € de charges de gestion courante contre 654 800 € inscrits en 2023. Cette augmentation est constatée essentiellement sur le poste des honoraires des services extérieurs en lien le PGSEE (schéma directeur) mais aussi achat de kits d'économie d'eau et frais de communication autour du plan de résilience. A noter également, les frais de licences informatiques à renouveler en 2024 et l'acquisition de la licence outil d'aide patrimoniale qui font durement augmenter le poste des autres charges de gestion courante.
- Les charges financières à hauteur de 207 500 € en fonctionnement ont augmenté de l'ordre de 72,92 % et le remboursement du capital des emprunts en investissement ont augmenté de l'ordre de 23,11 % suite au remboursement total des échéances de l'emprunt de 4 500 000 €. Ce prêt a été contracté pour le financement des travaux de modernisation et de rénovation de la station de SOLIGNAC permettant ainsi le maintien de l'investissement nécessaire sur les réseaux et les ouvrages du Syndicat au cours de l'année 2023.
- Les opérations d'ordre dont la dotation aux amortissements estimée à 2 560 000 €, soit une croissance de + de 137 000 € (+5,65%) par rapport au BP 2023 et représente 43,71% des dépenses de fonctionnement.
- 5 032 366 € (3 866 505 € en 2023) de recettes de surtaxe en augmentation (30,15 %) due à la mise en place de la redevance forfaitaire, du solde de la surtaxe et de la redevance compteur eau. Le Syndicat a souhaité mettre fin au tarif dégressif, pour instaurer un tarif progressif désormais composé de 6 tranches de consommation (0 à 70 m³ / 71 à 120 m³ / 121 à 200 m³ / 201 à 6 000 m³ / 6 001 à 50 000 m³ / + 50 000 m³) à partir du 1er Janvier 2024. L'objectif de ce nouveau dispositif devrait entraîner des baisses de consommation potable pouvant être estimées à 3,7% entre 2023 et 2024 et par la mise en place de la redevance forfaitaire reversée par le délégataire, la Collectivité améliore la maîtrise de son budget et conserve la garantie de ses recettes en cas d'évolution des impayés par les usagers du service.

Les dépenses d'équipements s'élèvent à 13 491 595,00 € H.T. y compris les restes à réaliser à hauteur de 3 406 010,51 € H.T. Ces dépenses représentent près de 243,03 € par abonné.

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du 27 février 2024 faisait état d'un programme d'investissement très ambitieux de 27,314 millions d'€ sur les 5 prochaines années générant un besoin de financement à hauteur de 4,516 millions d'€ sur la période étudiée.

Le Programme Prévisionnel d'Investissements sur la période 2024-2028 intègre des travaux de mise en place de télérelève sur le territoire syndical pour répondre au plan sobriété lancé par le gouvernement tenant compte du changement climatique mais aussi des interventions sur le patrimoine syndical pour maintenir un service de qualité pour ses administrés dans un contexte de changement climatique.

Pour que ce programme d'investissement ait un impact limité sur l'endettement de la collectivité, le budget primitif 2024 qui est présenté tient compte d'un lissage des travaux sur les 5 prochaines années en fonction des priorités.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2024 sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| • Fin des travaux de modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC : | 2 403 547 € |
| • Interventions sur le réseau AEP : | 3 536 175 € |

Pour l'année 2024, le montant affecté aux interventions sur le réseau (renouvellement, renforcement et sécurisation) est important du fait, entre autres, des aides exceptionnelles accordées pour le renouvellement des canalisations fuyardes. De plus, de nombreuses études sont engagées pour la gestion globale de la ressource en eau de façon à tenir compte du changement climatique et des travaux d'instrumentation des captages sont également prévus à hauteur de 235 000 €.

Ce budget prévoit également un programme de réhabilitation d'ouvrages d'art à court terme en partie financé par la DETR à titre dérogatoire à hauteur de 700 000 € pour 2024.

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

Enfin, le Syndicat VBG envisage d'équiper tous ses compteurs de modules de télérelève afin d'améliorer les pertes en eau tant sur le réseau public que sur le réseau privé. L'opération collective d'économie d'eau passe avant tout par un suivi des consommations. Les abonnés pourront être alertés par mail et SMS lors des consommations anormales grâce à la remontée journalière des index. De même, les 2 factures seront établies sur la base d'une relève réelle en réduisant au maximum le dérangement des clients pour les compteurs inaccessibles.

Cette opération est renforcée par une campagne de communication individualisée d'appel à la sobriété des usages. Dans ce budget primitif, il est prévu dans un premier temps de missionner un Assistant au Maître d'Ouvrage (AMO) pour réaliser la phase études et consultation ainsi que le suivi du marché de travaux (montant estimé : 290 000 €). Dans un deuxième temps, le marché de travaux dont le montant a été estimé à 5 363 285 € portant sur les installations et infrastructures liées à la réalisation du déploiement de la Télérelève, sera engagé à l'issue de l'étude de couverture et de la collecte des données par l'AMO.

Les recettes réelles d'investissement sont estimées à 6 341 969,00 € pour les subventions. Celles-ci comprennent essentiellement les subventions (connues à ce jour) du Conseil Départemental de la HAUTE-VIENNE, des agences de l'eau LOIRE-BRETAGNE et ADOUR-GARONNE et de l'ETAT (DETR) et représentent 47% du financement des dépenses d'équipement 2024.

L'autofinancement (virement de la section d'exploitation) qui s'élève à 2 471 511,00 € participent à l'autofinancement à hauteur de 2 071 511,00 € après remboursement de la dette en capital.

Au 31 décembre 2023, l'estimation du nombre d'abonnés actifs s'élève à 55 513 sur le territoire.

La dette représente 117,49 € par abonné actif au 31/12/2023 (45,01 € au 31/12/2022).

Le remboursement de l'annuité de la dette en 2024 va peser pour 10,45 € par abonné.

La capacité de désendettement du Syndicat (encours/produits) est d'environ 1,67 années au 31 décembre 2023.

Il présente également les pièces jointes en annexe au budget primitif :

- L'état de la dette ;
- L'état des dotations aux amortissements ;
- La liste du personnel permanent au 01/01/2024 ;
- Le prix du service public, par Agence de l'Eau ;
- La liste des restes à réaliser, liste des dépenses et des recettes engagées, non mandatées ;
- Le niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette.

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

A) Section d'exploitation

A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	PROPOSITION BP 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	574 800,00	520 813,23	772 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	623 000,00	594 379,19	645 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80 000,00	74 303,69	140 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	120 000,00	110 374,05	207 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 000,00	20 645,90	30 570,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 439 800,00	1 320 516,06	1 795 570,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	835 116,00	0,00	2 471 511,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49	2 560 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		3 258 116,00	2 422 326,49	5 031 511,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 697 916,00	3 742 842,55	6 827 081,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00	14 125,14	0,00
70	VENTE DE PRODUITS FABRIQUES – PRESTATIONS DE SERVICE	3 462 000,00	3 520 352,83	966 030,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	242 404,00
75	AUTRE PRODUITS DE GESTION COURANTE	389 000,00	383 019,55	4 081 726,00
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,96	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	34 950,00	38 255,10	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 885 950,00	3 955 755,58	5 290 160,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22	570 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		590 000,00	532 041,22	570 000,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		4 475 950,00	4 487 796,80	5 860 160,00
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	221 966,00	221 966,85	966 921,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 697 916,00	4 709 763,65	6 827 081,00

Figure 4 : Les Dépenses Réelles

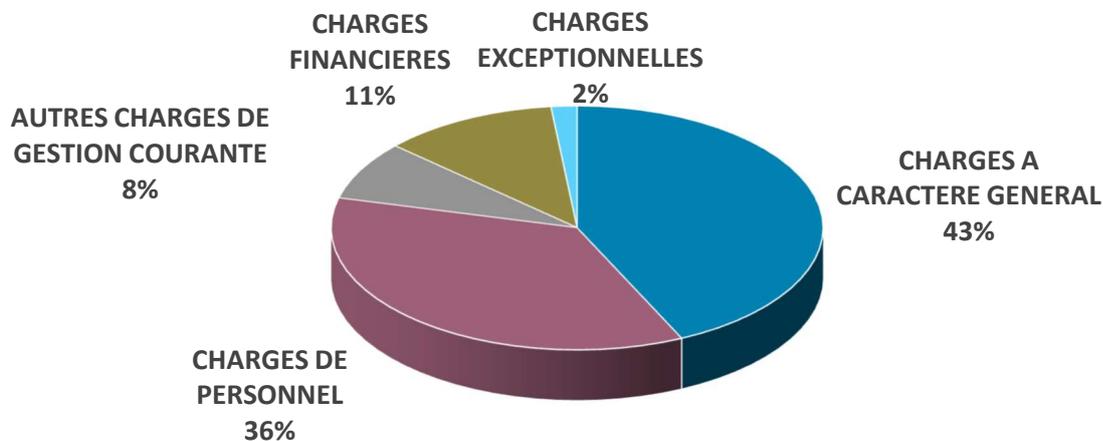
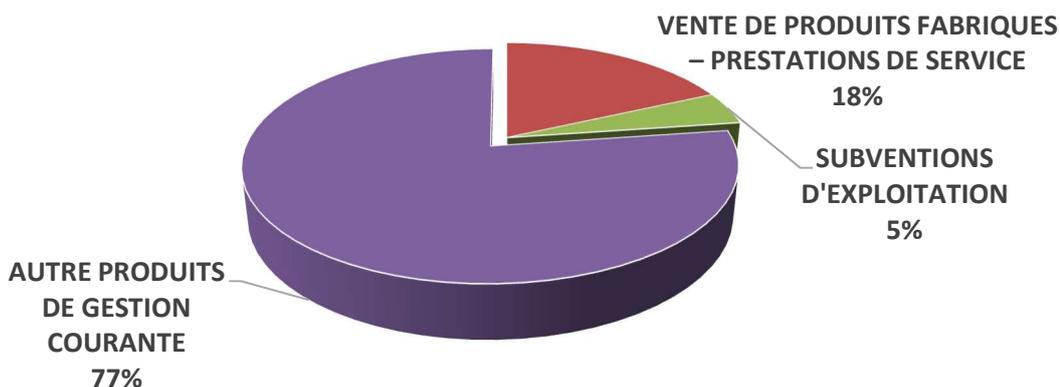


Figure 5 : Les Recettes Réelles



AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	PROPOSITION BP 2024	Commentaires
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	574 800,00	520 813,23	772 500,00	
6061	Fournitures non stockables	290 000,00	282 502,30	301 700,00	Gaz – Elec. – Eau – Assainissement – transport d'eau à SYTEPOL : 270 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien & de petit équipement	5 000,00	2 402,26	35 000,00	Petites fournitures (produits d'entretien, petit matériel informatique, fourniture petit équipement) + kits économie d'eau
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 097,15	6 000,00	
6066	Carburant	5 000,00	3 224,33	5 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	1 000,00	Petites fournitures
	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS				
6135	Locations, droits de passages et servitudes	3 000,00	5 757,06	7 000,00	Locations copieur + location machine à affranchir + matériel téléphonie
61528	Entretien & réparations	65 000,00	64 658,41	70 000,00	Entretien des espaces verts
61551	Entretien & réparations sur matériel roulant	2 500,00	1 095,77	3 000,00	Entretien véhicules
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	840,00	2 000,00	Contrat assistance informatique, vérification extincteurs et blocs lumineux....
6156	Maintenance	12 000,00	10 121,26	12 000,00	Maintenance copieur, chauffage-clim, ascenseur, barrières levantes, contrat anti-virus, ATEC ...
6161	Primes d'assurances multirisque	10 000,00	7 176,62	10 000,00	Assurances siège, responsabilité civile
6168	Autres primes d'assurances	26 000,00	24 564,81	30 000,00	Assurances personnel et flotte automobile
617	Etudes et recherches	3 000,00		3 000,00	étude AEP - C.C. de Noblat
618	Divers	12 000,00	11 721,65	24 000,00	Abonnements revues, adhésions associations, FNCCR, SICTIAM, formations des agents
	SERVICES EXTERIEURS				
6226	Honoraires	97 000,00	75 671,49	205 000,00	AMO contrôle DSP, PGSSE, PCRS, bornages pour régul foncières, analyses CVM, mission accompagnement RGPD
6228	Divers	1 500,00	20,00	10 000,00	frais de gestion pour contrat de groupe assurance + allocations chômage CDG +CEP + DPO, AMO télérelève
6238	Divers	2 500,00	420,00	12 500,00	Communication Plan de résilience
6256	Missions	1 000,00	600,37	1 000,00	Remboursements frais de mission et redevances
6257	Déplacements, missions, réceptions	3 000,00	5 745,10	10 000,00	Frais de réception
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 801,08	4 000,00	
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	5 502,75	7 000,00	
6283	Frais de nettoyage locaux	2 000,00	780,00	2 000,00	Nettoyage vitrerie
6288	Autres	300,00	1 095,07	300,00	Frais de gestion achat tickets restaurant, fondation Université
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
63512	Taxes foncières et redevances pour occupation du domaine public	6 000,00	1 923,00	6 000,00	Taxes foncières
6356	Redevances pour occupation du domaine public	4 000,00	3 050,00	4 000,00	
6358	Autres droits	1 000,00	1 542,75	1 000,00	DR - servitudes communes / SPF
	IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES				

	012 CHARGES DE PERSONNEL	623 000,00	594 379,19	645 000,00	
6218	Personnel extérieur au service	0,00	15 844,43	10 000,00	Personnels intérimaires (congrés maladie)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	135,32	0,00	
6336	Impôts, taxes et versement assimilés sur rémunérations	10 000,00	7 369,51	10 000,00	Cotisations au C.D.G., C.N.F.P.T.
6411	Salaires, appointements, commission de base	415 000,00	395 272,71	440 000,00	Traitements agents & charges salariales
6413	Indemnité inflation	0,00	1 706,77	0,00	Indemnités inflation agents
6415	Supplément familial	0,00	1 496,00	0,00	Compensation du supplément familial de traitement
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	47 773,06	0,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6453	Cotisations aux caisses de retraites	147 000,00	85 691,49	155 000,00	Charges patronales de sécurité sociale et de prévoyance
6471	Autres charges sociales - Prestations directes	21 000,00	18 550,25	0,00	allocations chômage
648	Autres charges de personnel	30 000,00	20 539,65	30 000,00	Action sociale au bénéfice des agents (C.O.S., chèques restaurant, Prévoyance, cadeaux...)
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80 000,00	74 303,69	140 000,00	
6512	Redevances pour droits d'utilisation	10 000,00	7 908,00	15 000,00	Frais de licences informatique en muage (serveur)
6518	Autres redevances	2 000,00	2 000,23	50 000,00	Licences informatiques AUTOCAD, Adobe, Autodesk, I.A.
6531	Indemnités et frais de mission et de formation des élus	55 000,00	53 736,25	60 000,00	
6532	Frais de mission élus	0,00	2 071,60	0,00	
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 590,70	0,00	charges patronales/indemnités
6534	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	13 000,00	5 038,70	15 000,00	charges patronales/indemnités
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	958,21	0,00	Régularisation arrondis PAS et contribution groupement SEHV
	66 CHARGES FINANCIERES	120 000,00	110 374,05	207 500,00	
66111	Intérêts des emprunts	105 000,00	102 483,53	180 000,00	
66112	Rattachement des ICNE	0,00	-5,63	27 000,00	
6615	Intérêts des comptes courants	15 000,00	7 896,15	500,00	
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 000,00	20 645,90	30 570,00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	22 000,00	20 636,90	4 570,00	Action coopération décentralisée_Sakal_Gandé
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	9,00	26 000,00	Frais de contentieux
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 439 800,00	1 320 516,06	1 795 570,00	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49	2 560 000,00	
675	Charges exceptionnelles	0,00	4 535,54	0,00	
6811	Dotations aux amortissements et aux provisions – charges d'exploitation	2 423 000,00	2 417 790,95	2 560 000,00	
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	835 116,00	0,00	2 471 511,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	3 258 116,00	2 422 326,49	5 031 511,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 697 916,00	3 742 842,55	6 827 081,00	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	PROPOSITION BP 2024	Commentaires
	013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	14 125,14	0,00	
64198	REMBOURSEMENT SUR REMUNERATIONS	0,00	13 041,06	0,00	Remboursement par assurances arrêts maladie du personnel
6459	REMBOURSEMENT CHARGES DE SECURITE SOCIALE	0,00	1 084,08	0,00	
	70 VENTE DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES	3 462 000,00	3 520 352,83	966 030,00	
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	3 435 000,00	3 491 505,11	934 000,00	Surtaxe syndicale
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	27 000,00	28 847,72	32 030,00	Redevances mâts radiophoniques implantés sur réservoirs
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	0,00	0,00	242 404,00	
748	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	0,00	242 404,00	Subventions AEL Gestion patrimoniale schéma directeur, programme résilience, étude changement climatique
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	389 000,00	383 019,55	4 081 726,00	
757	Redevances versées par fermiers/ concessionnaires	375 000,00	375 000,00	4 070 366,00	Redevances versées par le délégataire
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	14 000,00	8 019,55	11 360,00	Participation du personnel aux chèques restaurant + remb redevances par SE3R
	76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,96	0,00	
761	PRODUITS FINANCIERS	0,00	2,96	0,00	Parts sociales CRCA
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 950,00	38 255,10	0,00	
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	15 252,00	15 252,29	0,00	Pénalités rendement réseau SE3R
7718	PRODUIT EXCEPTIONNEL SUR OPERATION DE GESTION	0,00	1 303,91	0,00	Arrondis de TVA redevances des mâts
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	19 698,00	19 698,90	0,00	Action coopération décentralisée /Sakal_Afrique chez Vous
775	PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS	0,00	2 000,00	0,00	Vente terrains
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 885 950,00	3 955 755,58	5 290 160,00	
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22	570 000,00	
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS VIREES	590 000,00	532 041,22	570 000,00	Amortissement des subventions
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	590 000,00	532 041,22	570 000,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	4 475 950,00	4 487 796,80	5 860 160,00	
	002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	221 966,00	221 966,85	966 921,00	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 697 916,00	4 709 763,65	6 827 081,00	

B) Section d'investissement

A) Vue d'ensemble

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	PROPOSITION BP 2024
16	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES	324 910,00	322 172,51	400 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	392 003,00	7 181,25	349 192,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 469,00	32 983,46	37 479,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 799 813,00	7 251 306,55	13 104 924,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 578 195,00	7 613 643,77	13 891 595,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22	570 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	590 000,00	532 041,22	570 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13 168 195,00	8 145 684,99	14 461 595,00
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 576 719,00	1 576 718,01	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914,00	9 722 403,00	14 461 595,00
10	APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	2 428 099,01	2 428 099,01	0,00
13	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	4 558 698,99	3 460 093,06	6 341 969,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	11 486 798,00	10 388 192,07	6 341 969,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	835 116,00	0,00	2 471 511,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49	2 560 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 258 116,00	2 422 326,49	5 031 511,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 744 914,00	12 810 518,56	11 373 480,00
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE VBG	0,00	0,00	3 088 115,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914,00	12 810 518,56	14 461 595,00

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

B) Détail dépenses

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	PROPOSITION BP 2024	Commentaires
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	324 910,00	322 172,51	400 000,00	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	164 910,00	162 516,78	240 000,00	Remboursement du capital des emprunts
1678	REMBOURSEMENT AUX AGENCES DE BASSIN	160 000,00	159 655,73	160 000,00	Remboursement du capital des emprunts - (agence de l'eau)
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	392 003,00	7 181,25	349 192,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	392 003,00	7 181,25	349 192,00	Révision DUP captages - sécurisation ressource de l'Isle - PGSSE
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61 469,00	32 983,46	37 479,00	
2111	TERRAINS	20 424,00	436,78	19 924,00	
2183	MATERIEL BUREAU MATERIEL INFORMATIQUE	5 049,00	4 339,00	17 555,00	Fourniture de poste informatique + EPI
2184	MOBILIER	27 996,00	24 996,53	0,00	Mobilier bureau
2188	AUTRES	8 000,00	3 211,15	0,00	Panneaux de chantier
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	11 799 813,00	7 251 306,55	13 104 924,00	
2312	TRAVAUX DE VOIRIE	20 402,42	16 593,08	133 829,00	Dépenses d'équipements sur terrain voirie y compris restes à réaliser
2313	CONSTRUCTION D'OUVRAGES	8 343 711,62	4 625 982,21	3 502 549,00	Dépenses d'équipements sur ouvrages, restes à réaliser inclus
2315	TRAVAUX DE RESEAU D'EAU POTABLE	3 435 698,96	2 608 731,26	9 468 546,00	Dépenses d'équipements sur réseau et matériels spécifiques restes à réaliser inclus
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 578 195,00	7 613 643,77	13 891 595,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	590 000,00	532 041,22	570 000,00	
139111	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	590 000,00	532 041,22	570 000,00	Amortissement des subventions
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	590 000,00	532 041,22	570 000,00	
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 576 719,00	1 576 718,01	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914,00	9 722 403,00	14 461 595,00	

Détail dépenses d'équipement

BP 2024	Libellé des opérations
2 390,31	Station d'alerte et bache de stockage - Protection de la prise d'eaux brutes en Briançonnais - LE VIGEN - MOE + SPS + Contrôle technique
47 438,19	MOE - Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC (avenant 1 inclus)
2 570,00	Modernisation et rénovation de la station de traitement de SOLIGNAC - Etudes géotechnique Alpha BTP (Mission G4)
52 398,50	S/total Programmes TRAVAUX 2017 - 2018 - 2019 et 2020
5 457,50	Marché de travaux - Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC - SPS + Contrôleur Technique
42 777,27	Marchés de travaux sur la prise d'eaux brutes du VIGEN : Bache de 500 m3 + station d'alerte + bon de commande n°14/2021 7300 €
1 223,68	Station de neutralisation à FONT L'HERMITTE commune de RILHAC LASTOURS
49 458,45	s/total Programme TRAVAUX 2021
5 111,01	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations (commande 114/2022)
13 876,50	Renforcement et sécurisation GLANGES et Saint GERMAIN les BELLES - Interconnexion UDI LA GRILLERE - MOE Infralim
5 483,00	Travaux captage Puymoroux et réservoir Coulerède - SAINT MATHIEU_ commande n°15/2022
592,00	Commande 10/2022 ISLE_mission SPS_ Avenue du Buisson
25 062,51	s/total Programme TRAVAUX 2022
2 350 651,75	Modernisation et rénovation de l'usine de SOLIGNAC (Période 2024-2025) y compris avenant n°2
208 137,00	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques, y compris provisions pour révisions
139 113,95	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations, y compris provisions pour révisions
2 284,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
21 545,00	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
366 937,10	Renforcement et sécurisation GLANGES et Saint GERMAIN les BELLES - Interconnexion UDI LA GRILLERE
23 494,00	Chloration relais LADIGNAC LE LONG - commande à SAUR n°15/2023
40 866,50	Travaux PPC la BRIANCE (abreuvoirs, PE et pompe solaire)- BOISSEUIL
3 153 029,30	s/total Programme TRAVAUX 2023
5 653 285,00	Déploiement de la Télérelève sur le territoire syndical
5 363 285,00	Marché de travaux pour le déploiement de la télérelève
290 000,00	Marché d'AMO
2 100 000,00	Accord-Cadre Réhabilitation des Equipements Hydrauliques, y compris les révisions
350 000,00	AC renforcements-extensions, petits travaux sur canalisations
20 000,00	Accord-cadre pour recherche d'amiante dans les enrobés, sols pollués ou contenant des MCA
40 000,00	Accord-cadre mise à la côte des bouches à clef
20 000,00	Accord-cadre marquage-piquetage des réseaux
50 000,00	Accord-cadre clôture
700 000,00	Programme Réhabilitation d'ouvrages d'art - Réservoirs de CHARRAT, de BOIS D'AMOUR, des CAILLOUX et d'EMBESSAC
255 000,00	Renouvellement conduites PVC Collé - CVM (1ère tranche)
98 000,00	Travaux de sectorisation MAGNAC BOURG et MEUZAC
60 000,00	Travaux de construction d'une station de neutralisation à Saint MATHIEU (1ère Phase - Définition du Projet Marché MOE)
35 000,00	GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU - INSTRUMENTATION DES CAPTAGES
93 691,00	Plus-value hausse matières premières et imprévus - Travaux usine de SOLIGNAC
50 000,00	TRAVAUX DIVERS y compris travaux PPC des Terres de la Chapelle - Commune de Saint VICTURNIEN

Reçu le 09/04/2024

9 824 976,00	s/total Programme TRAVAUX 2024
13 104 924,76	TOTAL BP 2024
10 000,00	Accord-cadre géomètre pour frais de bornage avant acquisition de terrains
1 000,00	Achat de terrain accès et frais de notaire - Le Bas Mory - FEYTIAT (Bande d'accès SCI LA LINGAINE)
1 200,00	Achat de terrain accès et frais de notaire - Captage de CIRAT - LA PORCHERIE
2 500,00	Achat terrain à M. CATOIRE - Réservoir de LOU DOUGNOU - Commune de PANAZOL, frais de notaire inclus
1 500,00	Achat terrain - Réservoir des GENTES - Commune de Saint LAURENT sur GORRE, frais de notaire inclus
2 500,00	Achat terrain Indivision LEZAUD - Réservoir de TERCIE- Commune de FEYTIAT, frais de notaire inclus
18 700,00	Programme ACHAT TERRAIN 2024 c/21
4 821,75	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle (AMO CPIE de la Corrèze)
69 370,00	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle - Marché Etudes LARBRE
50 646,00	Révision des DUP (Puits de la Grillère, Captages de GLANGES et d'ORADOUR sur GLANE) - Marché études CEE/EGEH
55 000,00	Etude de restructuration et de sécurisation de la ressource en eau sur le bassin versant de l'Isle (Prestations complémentaires)
69 354,00	Révision des DUP (Puits de la Grillère, Captages de GLANGES et d'ORADOUR sur GLANE) - Marché études CEE/EGEH - Prestations complémentaires
100 000,00	Révision des DUP (Marval, La Chapelle, Sereilhac, Ladignac) - 1ère tranche
349 191,75	Programme ETUDES 2024 c/20

C) Détail recettes

Ch.	Libellés	Pour mémoire crédits ouverts B.P. 2023	Mandats ou titres émis en 2023	PROPOSITION BP 2024	Commentaires
	10 APPORTS, DOTATIONS, RESERVES	2 428 099,01	2 428 099,01	0,00	
1068	AFFECTATION DU RESULTAT	2 428 099,01	2 428 099,01	0,00	
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 558 698,99	3 460 093,06	6 341 969,00	
13111	Agences de l'Eau	2 266 669,01	1 790 533,48	4 789 420,00	
13118	Subventions d'équipement DETR	783 467,34	447 782,39	391 276,00	
1313	Département	1 337 129,64	1 050 344,19	1 161 273,00	
1318	Autres	171 433,00	171 433,00	0,00	Reversement sur compte de renouvellement / usine de SOLIGNAC
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00	
1641	ORGANISMES PRETEURS	4 500 000,00	4 500 000,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	11 486 798,00	10 388 192,07	6 341 969,00	
	021 VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	835 116,00	0,00	2 471 511,00	
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 423 000,00	2 422 326,49	2 560 000,00	
281531	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 423 000,00	2 422 326,49	2 560 000,00	Amortissement des immobilisations
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 258 116,00	2 422 326,49	5 031 511,00	
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	14 744 914,00	12 810 518,56	11 373 480,00	
	001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	3 088 115,00	Reprise de l'excédent constaté lors du compte administratif N-1 VBG
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 744 914,00	12 810 518,56	14 461 595,00	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

Détail recettes d'équipement

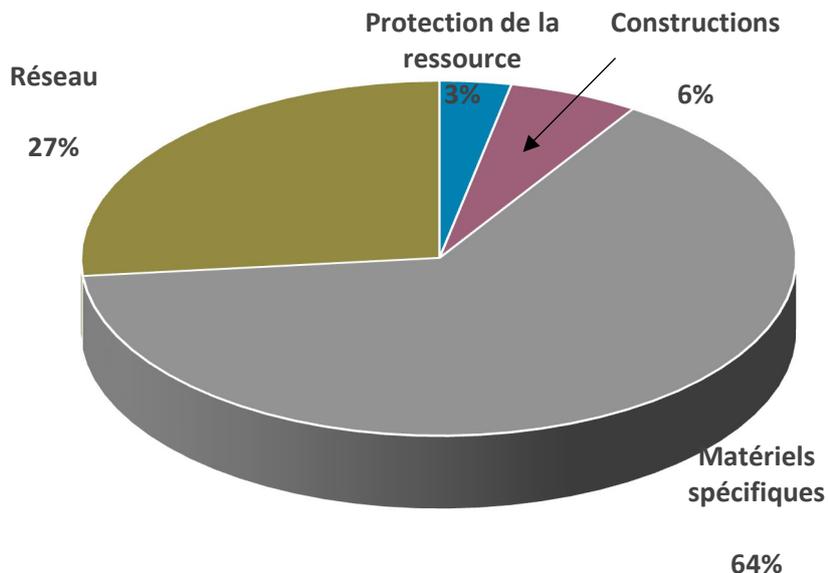
RECETTES	Libellé des opérations
293 782,45	Subvention AELB réservoir stockage d'eau traitée Usine de traitement AEP SOLIGNAC /419689,2 € (Arrêté du 20 décembre 2020)
13 500,00	Subvention Dpt - 3ème tranche Modernisation et rénovation de la station de SOLIGNAC /135000 (solde)
262 977,99	Subvention AELB Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
37 843,27	Subvention DETR Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
102 830,00	Subvention CD87 Tranche complémentaire Interco Glanges et Saint Germain les Belles / Puits de la Grillère
47 843,03	Subvention DETR Interconnexion à St Mathieu et renforcement du réseau à Marval et la Chapelle Monbrandeix (arrêté du 9/06/2023/159 476,75)
7 748,10	Subvention DETR - Chloration relais à Ladignac Le Long
3 200,00	Subvention CD87 extension Rue Suzanne Valadon Sereilhac (arrêté du 10/08/2023) Accord cadre CISE TP
3 840,00	Subvention CD87 extension Peyrachaud - Av de Gaulle Royères (arrêté du 10/08/2023) Accord cadre CISE TP
6 000,00	Subvention CD87 extension les Tuileries Sereilhac (arrêté du 10/08/2023) Accord cadre CISE TP
10 000,00	Subvention CD87 extension ou renforcement du réseau Rue Jacqueline Maillan Panazol (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre CISE TP
14 000,00	Subvention CD87 extension ou renforcement La Plaine et Allée des Peupliers Boisseuil (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre CISE TP
38 400,00	Subvention CD87 renforcement du réseau Rue de l'Aiguillette Saint Yrieix la Perche (arrêté du 10/08/2023) Accord cadre PRADEAU TP
18 400,00	Subvention CD87 renforcement du réseau Route de Thias ISLE (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre PRADEAU TP
15 200,00	Subvention CD87 renforcement du réseau Avenue de Limoges Condat sur Vienne (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre PRADEAU TP
17 600,00	Subvention CD87 dévoiement du réseau au lieu-dit La Loutre sur Verneuil/Vienne (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre PRADEAU TP
16 800,00	Subvention CD87 dévoiement du réseau Avenue du Ponteix FEYTIAT (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre PRADEAU TP
35 600,00	Subvention CD87 dévoiement du réseau Les Garaudies ISLE (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre PRADEAU TP
8 400,00	Subvention CD87 dévoiement du réseau à MEUZAC (arrêté du 10/08/2023) Accord cadre CISE TP
19 500,00	Subvention CD87 restructuration et sécurisation de la ressource (Les Crozes) CPIE de la Corrèze_ arrêté du 10/08/2023
10 115,00	Subvention CD87 protection des captages de La PORCHERIE (arrêté du 10/08/2023)
18 210,00	Subvention CD87 Protection prise d'eau brute BOISSEUIL-LE VIGEN (arrêté du 03/07/2023)
8 190,00	Subvention CD87 Protection des captages du puy de la Roche commune de NEXON (arrêté du 03/07/2023) Accord cadre ALPHA PAYSAGES
6 000,00	Subvention CD87 DUP captages DE LA Maillerie et de Bellevue à ORADOUR / GLANE (arrêté du 03/07/2023) Marché attribué à CEE/EGEH
198 171,90	Subvention AELB Plan de résilience 2023-canalisation fuyardes
26 400,00	Subvention CD87 Dévoiement du réseau au lieu-dit Vieilleville (RD 127) ST MATHIEU (arrêté du 02/11/2023) Accord cadre PRADEAU TP
3 600,00	Subvention CD87 renforcement au lieu-dit La Vauzelle - Commune de SAINT VICTURNIEN (arrêté du 18/10/2023) Accord cadre CISE TP
7 200,00	Subvention CD87 dévoiement réseau au lieu-dit la Ribière du Bouchet (RD 32)- St Brice/Vienne (arrêté du 18/10/2023) Accord cadre PRADEAU TP
35 200,00	Subvention CD87 renforcement route de Saint Brice/Vienne le long de la RD 32- St Victurnien (arrêté du 18/10/2023) Accord cadre PRADEAU TP
3 363 069,50	Subvention AELB Plan de résilience 2023-2024 - Economies d'eau - sobriété des usages – Télérélevé des compteurs d'eau
45 050,00	Subvention AELB Révision DUP Captages Saint Germain, Glanges et Oradour
68 187,00	Subvention AEAG restructuration et sécurisation de la ressource (Les Crozes) CPIE de la Corrèze_ arrêté du 29/02/2024
1 520,00	Subvention CD87 Dévoiement de réseaux, RD n° 20 à Aix-sur-Vienne (Tranche complémentaire)
10 600,00	Subvention CD87 Extension du réseau AEP - Tranche 2 - Communes de Jourgnaç et d'Aix sur Vienne
3 880,00	Subvention CD87 Dévoiement de réseau d'eau potable au lieu-dit La Loutre sur la commune de Verneuil-sur-Vienne (tranche complémentaire)
50 720,00	Subvention CD87 Renforcement de la distribution d'eau potable "Rue du 11 novembre 1918" - Commune de MEUZAC
10 000,00	Subvention CD87 Restructuration du réseau de distribution - Commune de CHALUS (RN21-RD 15)
39 600,00	Subvention CD87 Renforcement de la distribution d'eau potable Avenue MONNET et GUILLOT, Rue JOFFRE sur la commune de Panazol
29 640,00	Subvention CD87 Renforcement ou renouvellement de la distribution d'eau potable Route de la Chalussie sur la commune de Boisseuil
135 760,00	Subvention CD87 Renforcement ou renouvellement de la distribution d'eau potable Avenue Léon Blum sur la commune de Panazol
12 600,00	Subvention CD87 Extension du réseau AEP - Rue Erasme - Commune d'Aix sur Vienne
55 760,00	Subvention CD87 Renforcement du réseau AEP - Rue de Saint PAUL - Commune de BOSMIE L'AIGUILLE
4 000,00	Subvention CD87 Extension du réseau AEP - Le Grand Rieux - Commune d'Aix sur Vienne
21 000,00	Subvention CD87 Travaux de sectorisation (commune de MEUZAC)
1 225,00	Subvention CD87 Travaux de protection des captages de Brugeassou (commune de Glanges)
12 000,00	Subvention CD87 Révision des DUP captages de Brugeassou, Villemonteix et la grillère (commune de Glanges)
3 720,00	Subvention CD87 Extension du réseau Naboulièras (commune de Glanges)
7 200,00	Subvention CD87 Dévoiement de réseau d'eau potable au lieu-dit le Mas Nadaud sur la commune de Pageas
6 400,00	Subvention CD87 Extension du réseau AEP - Zone Bellevue Est - Commune d'Oradour sur Glane
10 000,00	Subvention CD87 Extension et modification du réseau AEP - La Jaunie- Commune de la Meyze
11 280,00	Subvention CD87 Renforcement Avenue du Général de Gaulle sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche
32 000,00	Subvention CD87 Renforcement ou renouvellement de la distribution en eau potable Cité Boutard - Saint-Yrieix-la-Perche (1ère tranche)
8 800,00	Subvention CD87 Renforcement de la distribution en eau potable Impasse Villeneuve sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche
12 800,00	Subvention CD87 Extension et Renforcement Rues Garreau de la Méchenie, Paradis et de la Chaume sur la commune de Saint-Yrieix-la-Perche
5 243 363,24	TOTAL SUBVENTIONS PROGRAMME TRAVAUX 2024

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

Subventions par nature de travaux - Programme 2024

Figure 6 : Subventions par nature de travaux (Programme 2024)



C) Balance générale – Compte administratif exercice 2023

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	6 827 081,00 €	6 827 081,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	14 461 595,00 €	14 461 595,00 €
TOTAL DU BUDGET	21 288 676,00 €	21 288 676,00 €

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

ANNEXE 1 – Etat de la dette

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE / DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice 2024	Annuité payée au cours de de l'exercice	Dont Intérêts	Capital
TOTAL	6 522 224,53	6 128 536,96	568 601,01	174 914,04	393 687,57
Etat de la dette par tiers					
Crédit Agricole	95 882,79	77 337,90	21 425,60	2 880,71	18 544,89
Caisse des dépôts et consignations	169 951,12	161 139,00	11 995,57	3 183,45	8 812,12
Caisse d'Epargne	394 489,10	337 814,27	63 007,21	6 332,38	56 674,83
La Banque Postale	4 425 000,00	4 275 000,00	312 516,90	162 516,90	150 000,00
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	1 436 901,52	1 277 245,79	159 655,73	0,00	159 655,73

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX							
Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N)	Organisme prêteur	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		8 708 900,02	6 522 224,53	6 128 536,96		174 914,04	100,00
<i>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</i>		8 569 160,00	6 431 611,52	6 044 076,24		172 464,30	98,60
98 Avance financière Agence de l'eau Loire Bretagne	Agence de l'Eau	2 866 160,00	1 436 901,52	1 277 245,79			22,03
102 Financement parc compteur	Caisse d'Epargne	550 000,00	293 333,24	256 666,56	0,88	2 460,33	4,50
103 Emprunt la Porcherie	Caisse d'Epargne	100 000,00	39 124,54	31 821,80	3,41	1 241,42	0,60
105 Emprunt Ladignac le Long	Caisse d'Epargne	200 000,00	63 031,32	49 325,91	4,59	2 630,63	0,97
108 Emprunt Séreilhac	Caisse des dépôts	138 000,00	83 445,28	76 678,28	2,26	1 885,86	1,28
109 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	105 000,00	37 616,58	31 144,50	4,70	1 655,04	0,57
110 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	60 000,00	40 360,69	37 474,81	1,55	2 885,88	0,61
111 Emprunt Synd 2 Briance	Crédit Agricole	50 000,00	12 798,35	8 718,59	4,50	575,93	0,20
114 Financement Usine de SOLIGNAC	La Poste	4 500 000,00	4 425 000,00	4 275 000,00	3,72	162 517,50	67,84
<i>Emprunts à taux indexé sur la durée de vie du contrat</i>		139 740,02	91 613,01	84 460,72		2 449,74	1,40
0104 Emprunt La Porcherie	Caisse des dépôts	100 000,00	86 505,84	84 460,72	1,5000	1 297,59	1,33
0113 Emprunt Saint Mathieu	Crédit Agricole	39 740,02	5 107,17	0,00	0,8000	1 152,15	0,07

ANNEXE 2 – Dotation aux amortissements

N° COMPTE	LIBELLES	VALEUR INITIALE	MONTANT ANNUEL	RESTE A AMORTIR
28121	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS NUS	41 730,15	1 519,44	24 423,06
28125	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAINS BÂTIS	11 611,00	774,08	9 288,92
28128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	207 904,51	14 099,26	164 210,37
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	21 246 082,52	536 897,42	14 077 312,93
28135	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	429 182,97	7 152,05	219 527,63
28148	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	23 356,72	233,94	233,93
28156	MATERIEL SPECIFIQUE	2 194 120,82	115 594,72	1 151 542,67
28153	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	68 442 437,09	1 531 461,14	36 209 604,21
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	36 434,28	9 108,57	27 325,71
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	26 977,28	4 178,22	3 730,06
28184	MOBILIER	18 499,60	1 033,19	4 747,26
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 545,35	2 771,83	9 217,76
28172	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	35 176,09	2 345,08	28 141,01
28173	BATIMENTS D'EXPLOITATION RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	1 967 212,08	38 821,03	1 728 632,71
28175	RESEAUX RECU AU TITRE DE MISE A DISPOSITION	4 910 384,84	144 674,26	2 993 643,18
2825	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION / RESEAUX	348 934,10	7 126,72	114 094,92
TOTAL		99 998 943,26	2 417 790,95	56 765 676,33

Amortissement des subventions – année 2023

Total à amortir (depuis 1993) : 13 979 539,30 €

Montant annuel : 532 041,22,00 €

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

ANNEXE 3 – Etat du personnel au 01 janvier 2024

GRADES OU EMPLOIS		SECTEUR ADMINISTRATIF			SECTEUR TECHNIQUE	
CATEGORIES		C	B	A	C	B
EFFECTIFS	BUDGETAIRES	2	1	1	3	5
	POURVUS	2	1	1	3	5
Dont : TEMPS NON COMPLET		0	0	0	1	0

ANNEXE 4 – Analyse financière

€	2021	2022	PRE CA 2023	BP 2024
Produits de fct courant – charges de fct courant	3 579 585	3 358 432	3 917 500	5 290 160
= EXCEDENT BRUT COURANT	1 024 542	1 031 539	1 189 496	1 557 500
+ /-Solde exceptionnel large	2 555 043	2 326 893	2 728 004	3 732 660
= EPARGNE DE GESTION	100 436	57 070	17 610	-30 570
- Intérêts	2 454 607	2 269 823	2 745 614	3 702 090
= EPARGNE BRUTE	18 808	16 511	110 374	207 500
- Capital	2 435 799	2 253 312	2 635 240	3 494 590
= EPARGNE NETTE	263 505	245 642	322 172	400 000
	2 172 294	2 007 670	2 313 068	3 094 590

L'épargne de gestion correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion minorée des intérêts de la dette. Appelée aussi « autofinancement brut », elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité le remboursement de la dette et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des montants de remboursement en capital de la dette. Elle exprime le montant des recettes de fonctionnement pouvant être consacré aux dépenses d'investissement après remboursement du capital de la dette soit l'épargne disponible (autofinancement). En 2024, le syndicat disposera d'un autofinancement évalué à 3 094 590 € (avec une hypothèse de réalisation de 100% du budget de fonctionnement).

ANNEXE 5 – Prix de l'eau

Agences de l'eau			Loire Bretagne			Adour Garonne		
ANNEES			2023	2024	%2024/2023	2023	2024	%2024/2023
1° Parties fixes :								
Déléguataire			25,60 €	27,58 €	7,73%	25,60 €	27,58 €	7,73%
Syndicat			<u>19,00 €</u>	<u>19,00 €</u>	0,00%	<u>19,00 €</u>	<u>19,00 €</u>	0,00%
TOTAUX :			44,60 €	46,58 €	4,44%	44,60 €	46,58 €	4,44%
2° Consommation proportionnelle:								
Part Déléguataire			0,9795	1,0553	7,74%	0,9795	1,0553	7,74%
Surtaxe syndicale	Tranche 1	0 à 70 m3		0,5500	3,77%		<u>0,5500</u>	3,77%
	Tranche 2	71 à 120 m3		0,6000	13,21%		<u>0,6000</u>	13,21%
	Tranche 3	121 à 200 m3	<u>0,5300</u>	0,6200	16,98%	<u>0,5300</u>	<u>0,6200</u>	16,98%
	Tranche 4	201 à 6 000 m3		0,6400	20,75%		<u>0,6400</u>	20,75%
	Tranche 5	6 001 à 50 000 m3		0,6600	24,53%		<u>0,6600</u>	24,53%
	Tranche 6	> à 50 000 m3	<u>0,4500</u>	0,4800	6,67%	<u>0,4500</u>	<u>0,4800</u>	6,67%
TOTAUX			1,5095 €	1,6261 €	7,73%	1,5095 €	1,6261 €	7,73%
3° Redevances :								
Contre-Valeur Pollution			0,2300	0,2300		0,3300	0,3300	
Prélèvement			<u>0,0510</u>	<u>0,0510</u>		<u>0,0510</u>	<u>0,0510</u>	0,00%
TOTAUX :			0,2810	0,2810	0,00%	0,3810	0,3810	0,00%
Montant HT			259,46 €	275,44 €	4,78%	271,46 €	287,44 €	4,78%
Montant toutes taxes et redevances comprises de la facture annuelle pour une consommation de 120 m ³ , partie fixe comprise			273,73 €	290,58 €	6,16%	286,39 €	303,24 €	5,89%
Prix du mètre cube T. T. R. C.			2,2811 €	2,4215 €	6,16%	2,3866 €	2,5270 €	5,89%

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

Agence Loire Bretagne

Tarif 2022 : 2.1621 €

Tarif 2023 : 2.2811 €

Tarif 2024 : 2.4215 €

Agence Adour Garonne

Tarif 2022 : 2.2676 €

Tarif 2023 : 2.3866 €

Tarif 2024 : 2.5270 €



AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 118

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour : 70

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par (1) GASTON CHASSAIN, vice-président,

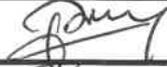
A Aix-sur-Vienne le 02/04/2024

(1) GASTON CHASSAIN, vice-président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session session ordinaire

A Aix-sur-Vienne, le 02/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

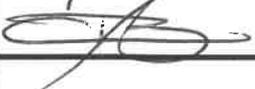
ABBADIE Xavier	
ANDRIEUX Nicolas	
ANTENOR Guillaume	
APPERT Brice	
ARNAUD Fabrice	
ARNAUD René	
ARNAUD Sébastien	
AUBIGNAT Samuel	
AUBOUR Sébastien	
AUFAURE Marie	
AUFORT Jean-Michel	
AUVERT Pascal	
BACLE Gérard	
BARATEAU Valérie	
BARRY Christian	
BARRY Jacques	
BARTOUT Marcel	
BAUDET Emmanuel	
BAUDET Liliane	
BAZIN Michel	
BEAUREUIL Eléonore	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

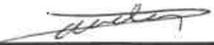
IV
D

BEAUDOU Georges	
BERNIS Jacques	
BERROU Yves	
BICHAUD Jean-Philippe	
BLONDY Jacques	
BONNET Jean-Luc	
BONNET Moïse	
BOUCHETEIL Gérard	
BOULESTEIX Eric	
BOURDEAU Jean Louis	
BOURION Alain	
BREUIL Annick	
BROUSSOULOUX Yvette	
BRU Olivier	
BUISSON Nathalie	
CALENDREAU Laëtitia	
CASSAT Claude	
CASSORE Sylvain	
CAUBEL Gautier	
CHADEBECH Cédric	
CHAMBORD Patrick	
CHAMINADE Gérard	
CHAMINADE Marie-Claude	
CHAPLOT Bruno	
CHARPENTIER Didier	
CHASSAIN Gaston	
CHAUVEL Patrice	
CHAZELAS Jean Pierre	
CHEVAL Stéphane	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHIBOIS Thierry	
CHIROL Christian	
CHOURROT Bertrand	
COIFFE Eddy	
COLLET Emilie	
CONSTANT Jean-Louis	
CORREIA Serge	
COSTE Sylvia	
COTTAZ Patrice	
CRUVEILHER Richard	
CUETOR David	
CUILLERDIER Simon	
DARY Patrick	
DATIN Catherine	
DAUCHART Thierry	
DEBLOOS Véronique	
DELANOTTE Gilbert	
DELAUTRETTE Stéphane	
DELORT Marie Agnès	
DEMOULINS Bernard	
DESBORDES Bertrand	
DESBORDES Daniel	
DESBORDES Jean-Yves	
DESBORDES Serge	
DESPLOMBAIN Colette	
DESSANE Bruno	
DEWULF Fabrice	
DITLECADET Marc	
DOMBRAY Eric	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

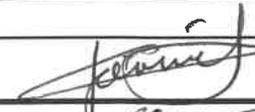
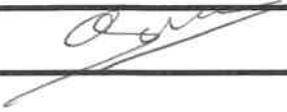
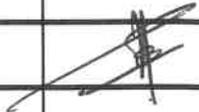
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DOUCET Fabien	
DOUDET Hubert	
DUBOIS André	
DUBOIS Jean-Louis	
DUCHAMBON Jean	
DUCHASSAING Bernard	
DUDOUEY Sylvia	
DUMAINE Valérie	
DUPUY Jean Claude	
DURAND Antoine	
DUREISSEIX Séverine	
DUROUSSEAUD Lucien	
ESCOUBEYROU Pascal	
FAROUT Stéphane	
FAURE Marcel	
FAVRAUD Alain	
FEIFER Elodie	
FENET Jean Philippe	
FERAUDET Audrey	
FEYDI Mickaël	
FISSOT Sébastien	
FRUGIER Jean Pierre	
GAGUET Marcel	
GALTIER Louis	
GARNIER Alexandre	
GARNIER Françoise	
GARNIER Nadine	
GAUBERT Bruno	
GAUTHIER Pascal	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

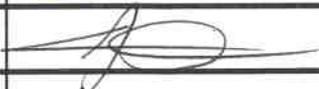
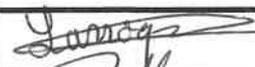
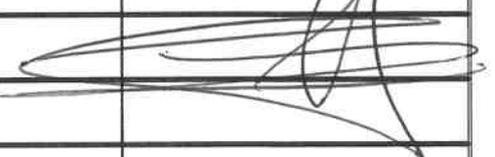
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

GAVINET Yves	
GAYOT Loïc	
GAYOU Pascal	
GEORGES Cédric	
GERBAUD Alain	
GERBAUD Maud	
GERVEIX Eric	
GIRARD Stéphane	
GLANDUS Bernard	
GORY Roland	
GOUMILLOUX Gaëtan	
GOURAUD Thierry	
GOURCEROL Jérôme	
GOURINCHAS Claude	
GRABIAUD Didier	
GRAISSAGUEL Alain	
GRANCOING Bruno	
GRANET Jean-François	
GRANET Jean-Pierre	
GROLEAU Patrick	
GROS Céline	
GUILLON Jean Marie	
GUILLOUT Christelle	
GUYONNAUD Pascal	
GUYOT Jean-Philippe	
HAAG Rachel	
HORTHOLARY Xavier	
HURAUULT Paul	
JANICOT Philippe	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

JANSEN Rik	
JAYAY Bertrand	
JOUANDOU Thierry	
JOUANNETAUD Patrick	
JULIEN Christian	
LACAUD Aurélie	
LACERE Jean Michel	
LACROIX Philippe	
LAGRANDANNE Bernard	
LALOI Pierre	
LAMANT Jean Jacques	
LANTERNAT Catherine	
LAPEYRONNIE Frédéric	
LARROQUE Joël	
LATHIERE Jean Claude	
LATOUILLE Christian	
LAVALADE Daniel	
LVAUD Gwladys	
LAVERGNE Marie-Laure	
LAVIGNE Fernand	
LEBEDEL Patrick	
LEBOUTET Maurice	
LECOMPTE Valérie	
LEONARD Sylvie	
LERICHE Virginie	
LETOUX Franck	
LEYRIS Didier	
LHOMME LEOMENT Jacqueline	
LINET Marie	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

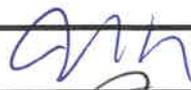
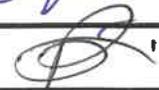
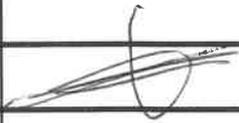
IV
D

LOCHARD Eric	
LOMBERTIE Cédric	
LOPEZ SUAREZ Béatrice	
LORNAC Corine	
MALOCHET Marie-Odile	
MARCELLAUD Didier	
MARETHEU Elisabeth	
MARGARIDO Bernard	
MARQUET Dominique	
MARTHON Alain	
MASSY Danielle	
MASSY Jean-Marie	
MAURY Michèle	
MECHIN Frédéric	
MIGNOT Jean-Marie	
MOLINES Sylvie	
MONTET Guy	
MORAND Marie-Luce	
MOREAU Jean Marie	
MOULY Gaétan	
MOURET Michel	
MOUSNIER Jean Marc	
NAVAS Edith	
NIEL Laurent	
PAILOT Gwenaëlle	
PARAUD René	
PAULET Jean Claude	
PAULHAN Eric	
PERIGAUD Karl	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

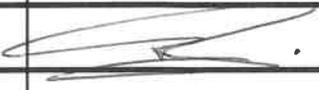
PETILLON Pierre	
PIEKARCZYK Daria	
PIRONNET Rénée	
PORTHEAULT Alexandre	
POT Patrice	
PRECIGOUT Patrick	
QUINTARD Pascal	
RAINAUD Michel	
RANOUIL Aurélie	
RAVAUD Clément	
REDON SARRAZY Maryvonne	
REYNAUD Christian	
RIBET Jean Louis	
RICHIGNAC Guillaume	
RICQ Anthony	
ROQUES Gilles	
ROUGERIE Philippe	
ROUX Pierre	
RUFFEL Yoann	
SAINTONGE Jean-Claude	
SARRE Guillaume	
SARRE Michel	
SAUVAGNAC Bernard	
SEREZAC Jean Marc	
SOURY André	
SWIDERSKI Lies	
TARNAUD Chantal	
THEILLET Pascal	
THOMAS Véronique	

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

TRICONE Gérard	
USCAIN Christophe	
VARACHAUD Agnès	
VARENNE Denis	
VENDRAMINI Vincent	
VERGER Manuel	
VIGNERIE Christian	
VILLEGER Régis	
VOISE Anne Marie	
VOLTER Guy	
WISSOCQ Mathilde	

Certifié exécutoire par (1) GASTON CHASSAIN, vice-président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A <https://www.synd-vbg-eaux.com>, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres du Comité Syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

11/04/2024

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_08-BF
Reçu le 09/04/2024

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VIENNE BRIANCE GORRE

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-09

Séance du 02/04/2024

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
118	68	2	70

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 avril, à 18 heures 30, l'Assemblée Délibérante du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE, dûment convoquée le 21 mars 2024, s'est réunie en session ordinaire au siège du Syndicat à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président Délégué du Syndicat,

Délégués présents : Mme Marie Claude CHAMINADE, MM. Jean DUCHAMBON, Christophe USCAIN, Didier CHARPENTIER, Xavier ABBADIE, Mme Marie AUFAURE, MM. Serge CORREIA, Antoine DURAND, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Bruno GAUBERT, Gaëtan GOUILLLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Pierre PETILLON, Gilles ROQUES, Claude CASSAT, Jacques BERNIS, Joël LARROQUE, Clément RAVAUD, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAUD, Alexandre GARNIER, Bernard GLANDUS, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Philippe ROUGERIE, Manuel VERGER, Karl PERIGAUD, Pascal THEILLET, Gaëtan MOULY, Christian JULIEN, Serge DESBORDES, René PARAUD, Michel BAZIN, Mmes Lies SWIDERSKI, Séverine DUREISSEIX, MM. Vincent VENDRAMINI, Loïc GAYOT, Fernand LAVIGNE, Eric LOCHARD, Jean Louis DUBOIS, Georges BEAUDOU, Jean Marie MASSY, Patrick JOUANNETAUD, Guy MONTET, Moïse BONNET, Michel SARRE, Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Marcel BARTOUT, Jean Marie MOREAU, Yves GAVINET, Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, André SOURY, Jean-Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, Thierry DAUCHART, Paul HURAUULT, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents : M. Emmanuel BAUDET, Mme Laëtitia CALENDREAU, MM. Jean Pierre GRANET Alain FAVRAUD, Philippe LACROIX, Mme Chantal TARNAUD, MM. Nicolas ANDRIEUX, Pascal AUVERT, MM. Frédéric MECHIN, Eric PAULHAN, Mme Christelle GUILLOUT, MM. Anthony RICQ, Mme Sylvia COSTE, MM. Philippe JANICOT, MME Nathalie BUISSON, MM. Bernard SAUVAGNAC, David CUETOR, Mme Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Hubert DOUDET, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Patrice CHAUVEL, Frédéric LAPEYRONNIE, M. Pierre ROUX, Mmes Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, MM. Rick JANSEN, Guillaume ANTENOR, Mmes Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, Mme Marie LINET, MM. Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Jean Louis BOURDEAU, Eric GERVEIX, Mmes Elisabeth MARETHEU, MM. Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Simon CUILLERDIER, Mmes Marie-Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

Pouvoirs : Mme Jacqueline LHOMME LEOMENT à M. Marcel BARTOUT, M. Alexandre PORTHEAULT à M. Didier LEYRIS.

Secrétaire de séance : M. Pierre PETILLON

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), qui impose à tous les organismes publics la désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD),

Vu la commande passée à la société Data Vigi Protection située à Beauvais qui officie en qualité de DPO auprès de la CNIL pour le compte du syndicat VBG pour une durée de quatre ans depuis le 25 mars 2022 ;

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_09-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION – COMITE SYNDICAL N°CS_2024-09

Séance du 02/04/2024

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Considérant que conformément aux préconisations du DPO, la mise en conformité du Syndicat VBG nécessite la mise en place de procédures internes concernant la violation de données à caractère personnel et d'exercice de droits des personnes ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Article 1 : Adopte les procédures internes proposées par le DPO pour la mise en conformité.

Article 2 : Dit que ces procédures s'imposent à l'ensemble du personnel employé par le SMAEP Vienne Briance Gorre et quel que soit le statut et qu'elles pourront être complétées par des notes de service ou des circulaires internes, autant que de besoin, pour suivre l'évolution de la réglementation ainsi que les nécessités de service en lien avec le DPO,

Article 3 : Désigne comme référent RGPD interne, Pascal DUBREUIL, le Directeur du syndicat,,

Article 4 : Charge le directeur des services de le notifier à chaque agent ainsi qu'à tout agent nouvellement recruté au travers d'une mention d'information pour informer en interne des traitements de données. La hiérarchie est chargée de veiller à son application

VOTE
<i>Pour</i> : 70
<i>Contre</i> : -
<i>Abstention</i> : -
<i>Ne prend pas part au vote</i> : -

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.



Le Président, Maurice LEBOUTET

En application de l'ordonnance n°2021-13101 et du décret 2021-1311 du 07 octobre 2021, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa diffusion sur le site internet du Syndicat. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication dématérialisée et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Dépôt électronique de la Préfecture le :

Diffusion sur le site internet du Syndicat le :

11/04/2024

AR Prefecture

087-200080307-20240402-CS_2024_09-DE
Reçu le 09/04/2024